

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

29476
5 CENTINS.

VERITAS PRÆVALEBIT.

L'OPINION PUBLIQUE

Politique, Littérature, Théâtre, Mondanités.



VOLUME I.—No. 18.

Vendredi, 14 Avril, 1893.



MONTREAL.

Bâtisse New-York Life, 715.

B. P. No. 2071.

LE
DIRECTORY

DÉS

Citoyens de Montreal

Sera prêt pour distribution en mai ou de bonne heure en juin chaque année.

Sera un très concis et très complet almanach des adresses pour la cité de Montréal et les quartiers suburbains.

Indiquera les noms, l'occupation, le siège d'affaires et la résidence, ainsi que les numéros de boîte postale et de téléphone des citoyens de Montréal.

Donnera aussi une variété d'informations qui ne se trouvent dans aucune autre publication.

Sera imprimé sur beau papier, et solidement relié.

Formera un volume portatif, commode pour consultation journalière et répondant à toutes les fins qu'on peut attendre de publications de ce genre.

Sera d'un format qui en permettra la rapide consultation.

Contiendra un indicateur de rues très concis, préparé sur un plan tout nouveau, permettant de trouver d'un coup d'œil l'adresse d'affaires, la résidence, etc., de tous les citoyens.

Sera de beaucoup le moins cher Directory publié dans le Dominion. (Prix, \$ 1.50).

ADRESSE:

Les Editeurs du

"Directory des Citoyens de Montreal,"

"509, hôtel de la N.-Y. Life,"

MONTREAL.

ACHETEZ AU COMPTANT

— ET —

- DEMANDEZ -

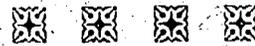
DES

BONS ET DES ACTIONS

DE LA

Coopération

Commerciale



En faisant vos achats ordinaires pour la maison et la famille, vous n'avez pas à dépenser un sou inutilement pour vous procurer des chances de gagner

UN GROS LOT DE

CINQ CENTS PIASTRES

{ UN LOT DE } — — { 2 LOTS DE }

\$50.

\$25.

ET

QUATRE CENTS LOTS D'UNE PIASTRE.

Il suffit de faire vos achats, au comptant, chez les marchands qui donnent ces bons et ces actions.

Si vos fournisseurs habituels n'en ont pas, allez chez d'autres, dont vous trouverez les noms et les adresses dans tous les journaux quotidiens, le samedi.

Examinez ces noms et ne manquez pas l'occasion.

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 14 AVRIL, 1893.

No. 18.

ENTRE NOUS.

AU CHRIST.

Oui, de quelque nom que l'avenir te nomme,
Nous te saluons Dieu, car tu n'es pas un homme.
L'homme n'eût pas trouvé dans notre infirmité
Ce germe tout divin de l'immortalité,
La clarté dans la nuit, la vertu dans le vice,
Dans l'égoïsme étroit la soif du sacrifice,
Dans la lutte la paix, l'espoir dans la douleur,
Dans l'orgueil révolté l'humilité du cœur,
Dans la haine l'amour, le pardon dans l'offense,
Et dans le repentir la seconde innocence.
Notre encens à ce prix ne saurait s'égarer,
Et j'en crois des vertus qui se font adorer.

A. DE L.

Le parti conservateur gouverne à Ottawa et à Québec. Dans les communes aussi bien que dans l'assemblée législative, il commande une majorité assez considérable. Est-ce à dire pour cela que son avenir soit plein de perspectives heureuses? Il faudrait être aveugle pour se faire une telle opinion.

La province d'Ontario, que sir John Macdonald a eu peine à remporter avec une faible majorité, ne donnera pas une majorité à sir John Thompson, soyons-en sûrs. Le parti conservateur pourra s'estimer heureux s'il réussit à la diviser.

L'ouest est ministérialiste et le sera pour de longues années encore.

Les trois provinces maritimes ne donneront pas plus de dix voix de majorité au gouvernement. Elles n'en donnent que quinze aujourd'hui.

Ce sera donc la province de Québec qui, selon l'antique usage et la tradition, tiendra la balance du pouvoir. C'est donc vers elle que doit se diriger la pensée de l'observateur qui veut se rendre compte de l'avenir.

Le gouvernement fédéral a bien maltraité notre pauvre province depuis cinq à huit ans. Il n'y a guère d'humiliations qu'il ne nous ait fait subir, dans nos homes publics, dans la conduite politique du parti, dans la distribution des faveurs gouvernementales. Les fautes des libéraux sont à peu près les plus forts items que le parti conservateur puisse mettre à son crédit. Mais cela ne suffit pas toujours, et, même avec une administration financière satisfaisante, il faut que les gouvernements fassent connaître au peuple avec quelle admirable sagesse ils dirigent les affaires.

La presse libérale fait une propagande active, intelligente et suivie. Du côté conservateur, cette propagande paraît un luxe inutile. La *Minerve* n'a qu'une circulation limitée, chez des conservateurs de vieille roche qui n'ont pas besoin de la déesse pour rester ancrés dans l'impénitence finale. La *Presse* fait trop d'argent pour faire de la politique. Le *Monde* veut trop en faire

pour ne pas se montrer indépendant. L'*Étendard* n'a pas encore digéré ses calomnies contre l'*Opinion Publique* et menace de ne pas sortir de la catalepsie où il est plongé.

Pour tout organe dans l'immense région de Montréal, qui est le centre d'où doit partir la lumière, il n'y a donc que la *Minerve*. Et son immense influence n'a pas encore réussi à se faire sentir chez les indifférents et les adversaires, — les seuls qu'il soit besoin de convertir.

Il est donc tout naturel que le libéralisme, qui est presque conservateur sous M. Laurier, fasse son chemin.

Il y a cinq ans que l'on parle d'une réorganisation conservatrice. Ça peut donc continuer encore cinq ans, et les chefs auront alors tous les loisirs possibles, dans l'opposition, de méditer un projet pour le succès des armes conservatrices au vingtième siècle.

Le malheur est que les ministres, qui individuellement peuvent tout faire, veulent toujours agir collectivement et ne font généralement rien pour l'organisation du parti. Les projets suggérés ne manquent pas comme nombre, et il s'en trouve toujours d'autres à discuter que celui qui a le plus de chances de succès. Et le résultat est qu'on fait *des rêves* au lieu de faire de l'*action*.

Il court, dans la rue, quantité de rumeurs au sujet de journaux nouveaux et anciens.

Celle qui a le plus frappé l'imagination toujours facile des gens à l'affût de nouvelles va à dire que trois hommes éminents, capables de jeter un vif éclat sur le journalisme canadien, rentreraient dans la carrière.

L'un d'eux serait l'honorable Joseph Royal, lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, qui est mieux connu comme politicien que comme journaliste, mais qui possède les trois principales qualités requises dans la carrière: une plume très exercée, une grande expérience des hommes et des choses et un remarquable esprit de discernement et d'observation.

L'on parle aussi du juge Routhier, probablement parce que tout le monde voudrait le voir à la tête d'un grand journal, auquel, avec son remarquable talent littéraire, il ne manquerait pas de donner une direction élevée, et probablement aussi parce qu'il a droit à sa pension comme juge et qu'il a déjà été question de sa retraite.

Puis, *the last, but not the least*, la rumeur fait revenir à Montréal notre distingué compatriote, M. A. D. DeCelles, qui a laissé derrière lui une réputation bien établie de journaliste de haute volée.

Tous trois, sans nier les rumeurs en question, n'en veulent pas admettre la vérité. Tous trois sont heureux où ils sont et ne songent pas à changer leur siège de gouverneur, de magistrat et d'officier civil pour la vie mouvementée qu'on leur annonce. Des incrédules veulent cependant qu'ils soient bien dans leur

rôle en ne prenant pas le public dans leurs confidences.

Pour moi, sans croire à tout ce qu'on dit, je me contente de souhaiter que les désirs dont les rumeurs en question se font évidemment les interprètes se réalisent.

Pour notre jeune pays, pour son avancement intellectuel et matériel, pour la formation et la direction d'une saine opinion dans le public, pour la formation surtout d'une école d'écrivains de valeur, nous avons besoin d'avoir à la tête de nos journaux plus d'hommes éminents et surtout plus d'hommes qui aient des titres reconnus à la confiance du public.

Une des fautes contre lesquelles les administrations doivent le plus se garder, c'est de s'endormir dans la routine traditionnelle des ministères. Avec le temps, les conditions changent du tout au tout, et la réorganisation des diverses branches du service doit se faire de manière à bien distribuer la besogne administrative entre les ministres.

Deux réformes s'imposent à Québec en ce moment : il devrait y avoir un ministre de l'instruction publique, d'abord, et, en second lieu, la colonisation devrait être séparée de l'agriculture pour être mise sous le contrôle du ministre des travaux publics.

Le secrétaire provincial, qui n'est que le comptable et le pourvoyeur du ministère de l'instruction publique, devrait en être le ministre. Il y a là une œuvre immense à accomplir, et digne de l'attention active et constante d'un des membres du gouvernement.

Quant à la colonisation, qui consiste en travaux publics, elle constitue un surcroît d'ouvrage pour le ministre de l'agriculture, qui n'a pas trop de tout son temps pour mener à bonne fin l'œuvre immense qu'il a entreprise.

Le ministre des travaux publics a un département qui lui laisse de nombreux loisirs. Il vaudrait mieux lui confier la colonisation, qui était jadis sous son contrôle et qui n'en a été enlevée que parce que les chemins de fer demandaient, à l'époque, un travail ardu et exclusif. Maintenant que les choses sont absolument changées, il me semble que c'est le temps de reconstituer le ministère des travaux publics. Et puis, — considération personnelle, mais d'une haute importance — l'honorable M. Nantel est tout indiqué pour diriger les travaux de colonisation. Formé par le curé Labelle, ayant vécu parmi les colons du Nord et étudié les questions de colonisation sur place, parfaitement au fait des besoins des cantons qu'il s'agit de coloniser, il pourra rendre, dans cette branche de l'administration, les services que l'honorable M. Beaubien rend à l'agriculture.

Pour montrer avec quelle intransigeance les maisons d'éducation traitent les journalistes qui se permettent de discuter l'enseignement, il suffit de rappeler que Louis Veillot lui-même a été persécuté pour avoir prêché des réformes de l'enseignement tel que donné par les institutions catholiques. Je ne veux pas discuter ici s'il avait tort ou raison ; mais ses opinions, bonnes ou mauvaises, étaient sur un sujet libre. Son journal fut pourtant interdit, censuré et menacé d'interdiction en maints endroits.

Voici comment il répondait à l'évêque de Chartres :

" Personne ne songe à nous accuser d'errer contre la foi. Quelques-unes de nos opinions, il est vrai, ne sont pas unanimement partagées... Cependant elles sont incontestablement légitimes et nous ne pensons pas que ce soit le moment de les abandonner. Nous savons

qu'elles ne nous inspirent aucune pensée contre le joug salutaire de la discipline, aucun dessein de manquer au moindre de nos devoirs envers les autorités établies par Dieu. *Les rigueurs les plus répétées et qui nous sembleraient le moins nécessaires* ne nous tenteront pas de rompre une chaîne que nous portons avec amour."

Et, plus tard, il disait : " Son Éminence nous annonce une sentence d'interdiction dans son diocèse si nous ne renonçons pas à soutenir la réforme des auteurs classiques... Ce qui nous serait plus douloureux que le coup même dont Son Éminence nous menace, c'est d'abandonner une cause juste, lorsqu'elle est attaquée aussi injustement."

Comment les catholiques se vengent :

Samedi, le 19 mars dernier, se terminait, à Paris, une retraite chez les pères dominicains du faubourg Saint-Honoré; la foule était grande. Le R. P. LeVigoureux, en montant en chaire, commença ainsi :

" Le 5 novembre 1880, date de douloureuse mémoire, nos couvents furent envahis, nos chapelles interdites et mises sous les scellés, les portes de nos cellules furent brisées à coups de hache et les religieux jetés dans la rue !...

" Mes frères, l'homme qui a commandé et préparé ces forfaits a paru, hier, devant Dieu, emporté subitement...

" Je vous ai parlé, au cours de cette retraite, de la charité fraternelle, du pardon des injures; c'est le moment de mettre en pratique ces vertus si chrétiennes...

" Mes frères, nous allons dire un *De profundis* ensemble pour que Dieu fasse miséricorde à cette âme."

Et la foule, qui emplissait la chapelle, se mit à genoux, répondant à haute voix au religieux qui priait pour le persécuteur des catholiques.

On m'écrivit pour protester contre le manque de soin apporté par la compagnie des chars urbains dans la régularité du service. Deux dames, ayant à se rendre, ces jours derniers, de la rue Peel à la rue Saint-Denis, ont vu passer douze chars allant vers l'ouest avant d'en voir passer un dans la direction opposée. Pour revenir, une couple d'heures plus tard, le même fait se reproduisit. Huit chars allant vers l'est passèrent devant elles avant qu'un seul arrivât en direction contraire.

Il y a là une défectuosité facile à corriger si la compagnie veut y mettre un peu de bon vouloir.

Ne devrait-il pas y avoir un inspecteur chargé de surveiller l'exécution des obligations des compagnies auxquelles des monopoles considérables sont accordés ?

SILHOUETTES PARLEMENTAIRES.

De nombreuses lettres, d'amis et d'adversaires, les unes nous blâmant, la plupart nous approuvant et nous encourageant, sont parvenues à *l'Opinion Publique*, au sujet des portraits publiés sous le titre qui précède.

Les noms de nos collaborateurs sont tenus secrets, car le journal prend la responsabilité de tout ce qui paraît dans ses colonnes et qui n'est pas signé d'un nom responsable.

Quelques-uns de nos sujets de *Silhouettes* se sont ofusqués des choses dites à leur sujet. Pourtant, en dehors du portrait de M. Choquette, aucun ne comportait une forme ou un sens blessant ou offensant. Nous évitons toute chose de nature à produire une fausse impression ou à faire voir les gens autrement qu'ils ne sont.

Le député fédéral pour Montmagny a été exécuté, mais c'est pour avoir insulté sans provocation. D'ailleurs, il y a peu de ménagements à garder avec un hom-

me ridicule et grossier, qui s'attaque violemment, sans jugement, sans retenue, aux hommes politiques les plus respectés et le plus en vue du pays, pour le seul plaisir de se mettre en évidence. Il est salutaire de mettre ce manant à la raison, et la magistrale exécution de notre collaborateur *Touchatout* vaudra probablement à la victime plus de bien que son amour-propre ne voudrait l'admettre.

Il est peut-être bon d'ajouter que, même dans cette silhouette, des choses ont été retranchées, qui nous semblaient cruelles, tant elles sont vraies, et que nous avons préféré garder dans nos cartons. Question de ne pas *achever son homme* du coup.

F. MARTINEAU, M. P. P.

Un héros d'Homère. — D'où vient-il? On l'ignore. — Il surgit un beau jour dans le conseil de ville et souleva un monumental éclat de rire. — Son premier *speech* fut un bijou. — Il s'agissait de l'enquête des *boodlers*. — Lesquels? — Les premiers. — Un de ceux sur lesquels se portait l'indiscrétion publique avait protesté et réclamé des accusations ouvertes. — Notre tribun se leva et laissa tomber ces paroles: *Le premier coq qui chante, c'est celle qu'a pond!* — Et il se rassit. — De ce jour son avenir était fait. — Il a grandi, grandi successivement jusqu'à atteindre les sommets éthérés les plus ambitieux. — Son quartier le combla d'honneurs, de colliers et de présidences. — Mais le minimum de ses espérances n'était pas atteint: — *Excelsior* était sa devise. — Et il lâcha l'échevinage, méprisant ces gloires trop communes et peu rémunératives. — La législature l'appela et il y entra. — Ce fut un grand jour pour notre parlement que celui où l'élu du quartier Sainte-Marie y fit son entrée triomphale. — Les masses populaires allèrent saluer son départ pour l'ancienne capitale, où le canon grondait pour annoncer l'arrivée du grand Absalon. — Cruelle déception. — Depuis lors sa voix est muette et les échos des grandes assises populaires n'ont pas résonné de ses accents mélodieux et économiques. — Il y a au parlement des gens qui parlent, d'autres qui écoutent, d'autres qui fument, d'autres qui dorment. — Lui ne fait rien, absolument rien. — C'est encore la plus innocente des occupations auxquelles un député puisse se livrer. — Pénétrez dans l'enceinte parlementaire, demandez le député du quartier Sainte-Marie, on vous répondra: "Connais pas." — Pourquoi connaîtrait-on cette inoffensive personnalité? — La veille de la prorogation, un député de l'opposition s'arrête dans une flamboyante tirade et s'écrie: "Monsieur l'orateur, il y a un étranger sur le parquet de la chambre," et il pointe du doigt une broussaille de cheveux et de poils roux assoupis sur un pupitre. — C'était lui. — La session durait depuis deux mois et on ne l'avait pas encore vu. — Charles-Quint, contemplant le tombeau de Charlemagne, s'écriait: "Je ne savais pas qu'il fût si grand!" — Grand, il l'est, énorme même, gigantesque, carnavalesque. — Une tête démesurément longue, plantée sur un torse aux dimensions magistrales juché sur des jambes interminables calées sur des abatis formidables; bras et mains à l'avenant. — La plus belle barbe de la chambre après celle du premier ministre. — Avec cela, quelques prétentions: pas beaucoup, juste assez pour se faire lui-même illusion sur son propre mérite et ne pas concourir dans l'opinion générale sur son insignifiance. — Au demeurant, c'est un bon homme, pas dangereux, pas bien méchant, mais qui n'a pas *coupé la patte à Coco*. — Tant mieux pour Coco!

TOUCHATOUT,

LE POUVOIR TEMPOREL DU PAPE.

Il y a dans l'histoire de l'Église un phénomène qui doit frapper tout lecteur attentif: c'est la perpétuelle actualité des questions qui se rattachent à sa vie. En ce qui concerne ses droits, l'Église ne reconnaît pas la théorie des faits accomplis, parce que ses droits sont inaliénables et imprescriptibles.

Trop souvent elle est obligée de subir les injustices et de courber la tête devant la force brutale. Mais ses protestations pacifiques rappellent aux spoliateurs en temps opportun qu'elle ne cède rien de ce qui lui appartient.

En vain le monde reste sourd à ses éloquents revendications, elle continue de faire entendre la voix du droit et de la vérité et elle attend patiemment le retour des événements. C'est quand elle perd confiance dans la justice des hommes qu'elle croit davantage à la justice de Dieu et à son avènement.

Ces réflexions me sont suggérées par la lecture d'un opuscule publié à Londres, en 1883, par Mgr O'Brien, et intitulé: *Is the Pope a prisoner?* L'éminent auteur, que nous avons tous admiré il y a quelques années et qui a laissé parmi nous de si bons souvenirs, y traite la question romaine au point de vue du sens commun avec une grande clarté et une rare vigueur de style. Sa plume alerte, libre d'allures et pleine de franchise, y sait manier à propos l'ironie et le sarcasme, avec cette finesse d'esprit qui distingue les enfants de la verte Érin. En même temps, on y sent la vibrante émotion d'un fils qui voit maltraiter son père et qui le défend.

Il y démontre que les blessures infligées au Saint-Siège par l'invasion de 1870 sont toujours saignantes et que le Souverain-Pontife continue de se plaindre et de revendiquer le patrimoine de saint Pierre comme nécessaire à son indépendance spirituelle.

Il y fait voir clairement la différence fondamentale qui existe entre les droits de l'Église et ceux des autres pouvoirs que l'unité italienne a englobés.

La Toscane, Parme, Modène ont volontairement renoncé à leur autonomie.

Venise et Milan ont accepté le nouvel état de choses avec enthousiasme et, en brisant le lien qui les attache à l'Autriche, elles ont cru voir briller l'indépendance, quand elles ne faisaient que changer de maîtres.

Quant aux royaumes de Naples et de Sicile, c'est le sort des batailles qui a mis fin à leurs souverainetés et qui les a réduits à l'état de simples provinces du royaume d'Italie.

A l'égard de ces différents pouvoirs, comme dans bien d'autres changements de frontières ou d'allégiances que les éventualités de la politique et de la guerre produisent, on peut invoquer peut-être les faits accomplis. Il importe peu qu'un peuple ait à sa tête soit un empereur, soit un roi, soit un président, pourvu qu'il soit gouverné par une autorité régulièrement constituée. Les Bourbons et les Bonapartes peuvent mourir, comme les Capets et les Stuarts sont morts. Les États qu'ils ont gouvernés n'étaient pas faits pour eux, mais ce sont eux qui étaient faits pour ces États; leurs peuples avaient existé avant eux et ont continué d'exister après eux.

Il n'en est pas ainsi des États de l'Église. Ce sont eux qui ont été faits pour les papes, et non les papes pour eux. Le patrimoine de Saint-Pierre — question d'étendue mise à part — a des droits et des privilèges

qui lui viennent de Dieu et qui sont au-dessus des vicissitudes de la politique humaine.

Les Etats qui le constituent ne sont pas la propriété d'un homme, mais de Dieu, représenté par l'Eglise. Le pape n'en est que l'administrateur et il doit l'administrer pour le bien général de l'Eglise.

C'est pourquoi les papes ont toujours répondu *non possumus* à toutes les tentatives de la politique humaine pour les faire consentir à l'aliénation du patrimoine de Saint-Pierre. Leur réponse est strictement vraie en droit; et s'ils avaient jamais consenti à l'aliénation demandée, le contrat qu'ils auraient signé eût été nul. Un traité signé par eux et ratifiant les spoliations faites serait également nul, lors même que leurs deux cents millions de sujets y donneraient leur assentiment. *Non possunt*, ils ne peuvent pas.

La papauté a droit à la souveraineté et à l'indépendance; ce droit remonte à l'origine même de l'Eglise, et lui appartient de droit divin. Quant au patrimoine royal qui garantit cette indépendance et qui seul peut la garantir, il est fondé sur des titres irrécusables et sur une possession de dix siècles. Dieu seul peut en changer la destination.

Quand les ennemis de l'Eglise ont voulu dépouiller le pape de ses Etats, ils se sont bien gardés de nier son droit à la souveraineté et à l'indépendance. Ils ont prétendu seulement vouloir en changer la garantie.

Cavour, Visconti-Venosta, le général Cadorna protestaient de leur respect pour l'indépendance du Saint-Siège et promettaient de substituer d'autres garanties au pouvoir temporel qu'ils lui enlevaient.

Victor-Emmanuel écrivait à Pie IX qu'il se rendait lui-même responsable de la sécurité du Saint-Siège et que le chef de l'Eglise pourrait maintenir son siège glorieux sur les bords du Tibre, indépendant de toute souveraineté humaine.

Mais après toutes ces belles protestations, on emprisonnait les fidèles défenseurs de la papauté; on mettait en pièces, partout où on les trouvait, les armoiries, les insignes et les emblèmes de ce pouvoir; on détruisait tous les vestiges du gouvernement papal; on s'emparait du Quirinal et on en changeait la destination; on ajoutait à l'usurpation de tous les droits les confiscations et les sacrilèges.

Vint ensuite la *loi des garanties*, qui devait tout remettre dans l'ordre et tout protéger.

Cette loi reconnaissait au pape le titre de souverain, comme les Juifs reconnurent que le Christ était leur roi en le crucifiant. Mais en réalité elle lui enlevait tout ce qui constitue la souveraineté.

Elle proclamait inviolable le palais du Vatican. N'était-ce pas précisément en faire une prison, puisque l'inviolabilité ne s'étendait pas au-delà du seuil du palais?

Elle déclarait le pape libre et indépendant de tout contrôle humain! Et cependant, sans le consulter, sans qu'il y consente, on lui imposait par la force une loi votée par un parlement *humain* qui le dépouillait audacieusement!

Elle accordait au pontife un salaire qui lui permettait de vivre convenablement. Quelle dérision! Les scélérats qu'on envoie au bagne sont aussi pensionnés par l'Etat!

On a bien compris plus tard quelle souveraineté le gouvernement italien entendait accorder au pape, quand, le 28 juillet 1881, Mancini, ministre des affaires étrangères, écrivait aux cours de l'Europe qu'il ne répondait

pas de la tranquillité de Rome si le pontife sortait dans les rues avec sa cour. Voilà la liberté et l'inviolabilité qu'on a assurées au Saint-Père par la loi des garanties.

Dès 1877, le même ministre Mancini, parlant d'une allocution de Pie IX, la déclarait excessive, violente, entachée de trahison, et ajoutait qu'il était illégal de l'imprimer.

Il faudrait aujourd'hui tout un volume pour énumérer toutes les violations de l'indépendance pontificale qui ont été commises sous l'empire de la loi des garanties.

Le parlement a passé des lois pour régler l'administration des sacrements, la prédication évangélique, le nombre des prêtres requis pour chaque église, etc., etc.. Dans les universités, on a supprimé la chaire de théologie. Dans les petites écoles, on a défendu l'instruction religieuse, le catéchisme et les prières. Des prêtres apostats remplissent les emplois au ministère de l'instruction publique. Les chaires de professeurs sont données de préférence aux incrédules, aux Juifs et aux athées. Des séminaires ont été supprimés; des monastères et des couvents ont été vidés, fermés, pillés, confisqués. On refuse aux évêques nommés leur *exequatur*, ce qui les empêche d'être reconnus comme tels par la loi et les tribunaux.

En 1882, Léon XIII se plaignait que plus de vingt évêques, récemment nommés, se trouvaient par là pratiquement exclus de leurs sièges, que l'Eglise en Italie était opprimée et qu'il devenait presque impossible de la gouverner.

Depuis lors, l'illustre pontife n'a cessé de réclamer, et, comme catholiques, nous devons le croire quand il affirme que la situation actuelle est devenue intolérable. Il faut donc avant longtemps qu'un changement se produise. Il le faut, non-seulement dans l'intérêt de l'Eglise, mais dans l'intérêt même des peuples et des princes. Il le faut, non-seulement pour garantir l'entière indépendance du pouvoir spirituel, mais pour assurer — comme l'a dit l'immortel Léon XIII — *le bien-être et la sécurité de la famille humaine*.

Est-ce à dire qu'il soit absolument nécessaire à l'indépendance du Saint-Siège que la totalité de son ancien patrimoine lui soit restituée?

Mgr O'Brien se pose cette question et répond que c'est au Saint-Père qu'il appartient de la résoudre. Mais il y a une chose certaine, que la diplomatie européenne ne devra pas perdre de vue: c'est que Rome, la cité des papes, ne peut pas être abandonnée, pour aucune considération.

A tous les catholiques il appartient dorénavant d'agiter cette question. Il est temps que tous les enfants dévoués de l'Eglise se réveillent de leur assoupissement et s'unissent contre l'impiété et la franc-maçonnerie qui travaillent à resserrer de plus en plus les chaînes de l'illustre prisonnier.

Suivons de près les événements. Ouvrons l'oreille aux avertissements et aux appels du Saint-Père. Aidons-le, soutenons-le dans la mesure de nos moyens et de nos forces, et soyons prêts pour une nouvelle croisade, si l'occasion devient propice.

Dieu sera avec nous; et le monde apprendra — puisqu'il l'a oublié — que la Providence n'a pas cessé d'être un des grands facteurs de l'histoire de l'humanité.

Ayant l'éternité devant lui et ne voulant pas gêner la liberté humaine, Dieu paraît agir, à certaines époques, comme un souverain constitutionnel. On dirait qu'il règne et ne gouverne pas. Mais quand il en est temps, il sait faire un coup d'Etat.

Vainement l'homme l'a-t-il enchaîné, garotté, pendant qu'il semblait dormir, avec des lois, des constitutions et des faits accomplis. Tout à coup il se réveille et il secoue toutes ces entraves comme Gulliver brise les toiles d'araignées des Lilliputiens.

A. B. ROUTHIER.

L'ORGUEIL.

Mon indomptable orgueil est l'arme de ma vie,
La pierre de mon cœur et l'ancre de ma foi ;
Il est plus fort qu'un roc et plus puissant qu'un roi,
Et trop dur pour le temps et trop haut pour l'envie.

Il ne reconnaît pas d'autre loi que sa loi ;
La douleur peut frapper, c'est moi qui l'en convie,
J'irai sans que personne ou que rien me dévie ;
Je veux ce que je veux et je m'appelle moi.

C'est en vain que la haine attendrait son salaire,
Un mot de ma faiblesse, un cri de ma colère.
Ce qui part de si bas n'a pas un si haut prix.

Des sommets où je suis, c'est un bruit dans l'espace.
J'entends et je souris, je me tais et je passe ;
Mon rire a nom dédain ; mon silence, mépris.

ÉDOUARD PAILLÉRON (1834).

À PROPOS D'ÉDUCATION.

M. Fréchette à M. l'abbé Baillargé,
du collège de Joliette.

DEUXIÈME LETTRE. (Extraits.)

Monsieur l'abbé,

Si vous daignez m'écouter, nous allons reprendre notre petite conversation de la semaine dernière. Comme les bons comptes font les bons amis, je tiens à régler avec vous jusqu'au dernier centime.

Je voudrais être plus sérieux de temps en temps, monsieur l'abbé, — le sujet que nous traitons le mérite — mais c'est impossible, vous êtes trop amusant. Je ne puis lire deux lignes de vous sans être pris de fou rire — d'un fou rire *ordinaire*, notez bien; ne pas travestir ma pensée.

A propos d'un professeur dont j'ai parlé et qui raillait ses élèves lorsqu'ils prononçaient *bien* au lieu de *ben*, vous dites:

« Combien y a-t-il d'années que vous avez entendu cela, M. Fréchette? (Quand le mot est en apostrophe, on écrit *monsieur* tout au long, cher professeur, c'est la règle.) Vers l'âge de 16 ans sans doute, (on écrit ces nombres en lettres, monsieur le supérieur, c'est encore la règle) puis que vous êtes né en 1839 et par suite en 1855 (voilà un *par suite* qui n'indique guère l'esprit de suite chez son inventeur,) c'est-à-dire qu'il y a près de 40 ans, (encore!) Et de quel bois était-il fait, cet illustre professeur? »

Cet illustre professeur, cher grand homme, était fait du bois dont on fait certains directeurs d'institutions classiques, car il s'appelait l'abbé Gonthier et fut directeur du collège de Lévis durant plusieurs années.

Put this in your pipe, sir, and smoke it!

Et pourquoi donc, monsieur l'abbé, me demandez-vous en quelle année c'était ?

Auriez-vous la prétention de nous faire accroire que cela n'existe plus de nos jours? Vous n'y réussirez pas, monsieur l'abbé.

Un de mes jeunes amis, littérateur marquant — qui n'a pas cinquante ans comme moi et dont je puis vous

donner le nom si vous le désirez — m'affirme sur l'honneur qu'au collège de Sorel la chose se pratiquait librement de son temps.

— Quins, quins! disait-on, en voilà encore un qui parle dans les *turmes*.

Il paraît que c'est l'expression consacrée partout.

Vous prétendez qu'il y a progrès: je ne le crois pas. Les institutions irresponsables et sans concurrence (au collège et dans l'*Étudiant*, on dit *compétition*) ne progressent point.

Comment voudrait-on qu'un homme comme vous progresse, monsieur l'abbé, quand il est convaincu d'être la perfection même ?

Il en est ainsi de nos collègues. Tant qu'ils se croiront à l'apogée du savoir, tant qu'ils se prétendront incomparables dans le monde entier et qu'ils recevront les bons conseils en vouant à la géhenne ceux qui ont le courage de leur en donner, ils ne progresseront pas.

Non, ils n'ont pas progressé, nos collègues, monsieur l'abbé; et la preuve, c'est que les jeunes gens qui en sortent aujourd'hui ne savent ni plus l'anglais, ni plus l'histoire, ni plus la géographie, ni plus l'arithmétique, ni plus la tenue des livres, ni plus les sciences, que ceux qui en sortaient de mon temps. Et, ce qui est tout particulièrement désolant, ils parlent et écrivent le français encore plus mal que nous — beaucoup plus mal que nous!

Si on le conteste, je publierai des lettres de bacheliers.

Tenez, monsieur l'abbé, je ne demande pas si je suis bien inférieur à vous, qui avez fait vos études longtemps après moi, car vous ne manquerez pas d'attribuer l'irrévérencieuse audace d'une telle comparaison à l'esprit d'orgueil qui anime tous les mécréants de mon espèce; mais j'ai peine à me persuader que les vieux prêtres d'aujourd'hui soient, comme vous le donnez à entendre à plusieurs reprises, de si pauvres *minus habentes*, comparés à vous et aux autres astres de votre âge.

Et puis, monsieur l'abbé, quand vous n'affirmez pas bien carrément votre supériorité sur vos prédécesseurs, vous avez une petite manière de l'insinuer que j'admire:

« Si l'on fait allusion à des personnes âgées, sorties du collège il y a 25 ou 30 ans, nous n'avons pas à en juger... »

« S'il s'agit de jeunes prêtres... » etc.. C'est autre chose, naturellement.

De sorte qu'aux yeux de votre humilité transcendante, monsieur l'abbé Baillargé, les vieux prêtres autrefois chargés de l'enseignement n'étaient que des mazzettes, comparés aux lumières qui éclairent aujourd'hui les sommets de nos incomparables études.

Eh bien, au risque de vous déplaire encore une fois, cher abbé de mon cœur, j'oserai différer légèrement d'opinion avec vous.

Il est vrai que ces vieux professeurs — n'étant pas des institutions à eux tout seuls, — n'ont jamais rêvé de régénérer la société du haut en bas, à l'aide de l'*Étudiant*, du *Couvent*, de la *Famille* et du *Bon Combat*; mais, entre nous, si j'en juge d'après mon expérience et mes renseignements, ces professeurs du temps passé n'étaient pas si vieilles croûtes que tout cela, allez, monsieur le supérieur de Joliette!

J'en ai connu qui ne lisaient peut-être pas comme Legouvé, ni même comme M. l'abbé Baillargé, mais qui

n'écrivaient certainement pas comme M. l'abbé Baillargé non plus, prenez-en ma parole !

J'ai connu, au séminaire de Québec, des vieux du nom de Légaré, Hamel, Paquet, Roussel, Chandonnet, qui avaient étudié quelque chose, monsieur le rédacteur de l'*Étudiant*, et qui savaient l'enseigner.

J'ai connu d'autres vieux, au séminaire de Nicolet, qui avaient noms Lassèche, Caron, Desaulniers, Gélinas, Bellemare, Moreau, qui étaient aussi quelque peu au courant de leur besogne.

A Saint-Hyacinthe, on m'a signalé un autre M. Desaulniers, un M. Raymond, et un M. Ouellette en particulier, qui n'étaient pas non plus trop ramollis, bien qu'ils fussent de mon temps.

Au collège de Montréal, on a eu l'abbé Billion, l'abbé Collin, l'abbé Troie; pas bêtes non plus, ces gens-là!

A Sainte-Thérèse, on dit qu'il a existé un M. Aubry; à Sainte-Marie-de-Monnoir, un M. Crevier, et à Terrebonne, un M. Pelletier, qui, bien que nécessairement très gâteux, pouvaient encore subir une comparaison pas trop humiliante avec les aigles du collège de Joliette.

Tous ces vieux arriérés n'ont rien publié, comme vous, monsieur l'abbé, relativement aux perturbations chroniques de leurs rognons et autres organes intestinaux; mais ils ont préféré se faire connaître par la tête.

Trahit sua quemque voluptas.

Traduction libre: chacun fait ce qu'il veut.

Or, lorsque je songe à toutes ces têtes-là, monsieur l'abbé, quand même je ne connaîtrais des autres ni l'état de leurs rognons ni le fonctionnement de leurs boyaux, je puis difficilement me ranger de votre avis et admettre que les professeurs de mon temps fussent si inférieurs à ceux de l'époque actuelle.

Mais, en supposant un instant que la chose fût prouvée, je n'en resterais pas moins sous l'empire d'une certaine perplexité; car, si ces vieux professeurs étaient même de la plus infime infériorité en face de la profondeur de votre savoir et de l'altitude alpestre de vos facultés, je ne puis m'empêcher de me rappeler que, alors comme à présent, il était défendu à tout laïque de trouver la moindre chose à reprendre dans l'enseignement ecclésiastique.

C'était, tout comme aujourd'hui, sans défaut et... infailible!

Vous allez peut-être m'accuser de vous servir de la *vermine*, en vous parlant de ces dignes et savants professeurs du bon vieux temps, monsieur l'abbé.

Ces messieurs, cependant, n'auront pas plus raison que moi de s'en fâcher — encore moins ceux d'entre eux qui vivent encore — car, s'ils vous ont lu, ils connaissent votre force en histoire naturelle comme en littérature; et, quand un professeur est de taille à ranger les maringouins parmi les animalcules (voir les *Coups de crayon*), il peut fort bien ranger la *vermine* parmi les rossignols.

Pardonnez-moi cette remarque aussi *indigne* que *ridicule*.

Je crois avoir assez bien montré la valeur de votre premier argument, monsieur l'abbé; passons au second. Car il ne faut pas oublier que vous en avez un autre, argument.

Oui, en incomparable logicien que vous êtes, vous avez trouvé moyen d'introduire deux arguments en faveur du présent système d'éducation, dans huit pages de revue seulement!

Avec cela qu'ils ne sont pas manchots, ces deux jolis petits jumeaux éclos tout armés, comme Minerve, d'un cerveau souverain!

Le premier était mirobolant; le second pourrait trouver place dans une comédie de Labiche.

Il se résume à ceci: si les enfants parlent mal dans nos collèges, c'est qu'ils ont *apporté cela de leur famille!*

Tiens, tiens, tiens!... De naissance, peut-être.

Et moi qui m'imaginai tout bêtement que les parents envoyaient leurs enfants au collège pour les faire instruire...

Ce que c'est que la naïveté!

Monsieur l'abbé Baillargé, je vous sacre grand inventeur! — du latin *invenire*, trouver (à mettre dans l'*Étudiant*).

Vous mériteriez d'être fait ministre de l'instruction publique chez les Patagons pour avoir fait cette découverte.

Quel trait de génie!

Quelle ressource désormais pour un pédagogue embarrasé! Quelle raison sans réplique ainsi gratuitement fournie aux membres de notre immortel professorat à court de raisonnement!

Écoutez les dialogues futurs:

— Mais, monsieur le supérieur, dira quelqu'un, ces jeunes gens ont fini leurs études?

— Oui.

— Comment se fait-il donc qu'ils parlent un pareil charabia?

— Ils parlaient de cette façon-là quand ils sont entrés chez nous, monsieur. Ils ont apporté cela de leur famille; ce n'est pas notre faute.

— Comment, monsieur le professeur, s'écriera un autre naïf, ces élèves ont fait leur philosophie? Mais ils sont d'une ignorance crasse!...

— Que voulez-vous? monsieur, ils étaient tout aussi ignorants que ça quand on nous les a confiés. Nous ne les avons pas plus abrutis qu'ils ne l'étaient!

Là, franchement, monsieur l'abbé, encore une trouvaille comme celle-là, et vous passez à la postérité entre l'honorable Jocrisse et le révérend Calino.

Quel problème résolu pour la simplification des études!

Seulement, monsieur l'abbé — il y a toujours des grincheux, vous savez — j'ai entendu dire, je ne vous le cacherai pas, que certains de nos collègues n'ont pas encore atteint l'idéale perfection du collège de Joliette et que nombre de leurs élèves — quelle que soit la beauté de l'iroquois en usage chez leurs parents — trouvent encore le moyen de l'améliorer dans les séminaires.

Je connais pour ma part deux petits enfants qui, appartenant à des parents misérablement préjugés, parlaient très correctement avant d'avoir commencé leurs études et qui, maintenant, quand ils visitent leur famille, peuvent dire: "Poupa, chut' arrivé!" comme n'importe quel grand homme de Joliette ou d'ailleurs.

C'est, du reste, ce que vous admettez implicitement quand vous dites: "Plusieurs enfants les apportent (ces expressions) de leur famille."

Plusieurs n'implique pas la totalité; et si tout le monde parle mal, c'est que les autres ont appris à mal parler ailleurs que chez eux. Peut-être pourriez-vous nous dire où, monsieur l'abbé?

Dernièrement trois élèves d'une de nos plus brillantes institutions disaient devant moi:

— *Quand on asseye de ben parler, les ceusses qui nous écoutent risent de nous aut'.*

— Et les maîtres, que font-ils pendant ce temps-là?

— *Y risent étout.*

Monsieur l'abbé, quand j'ai signalé cette plaie, entre mille autres que j'aurais pu signaler et qui sont en train de voir le jour grâce à votre si diplomatique intervention, je concluais à une coupable indifférence chez les professeurs et non pas à leur incapacité.

Je me vois forcé — vos confrères ont dû vous en offrir leurs félicitations, monsieur l'abbé — de modifier mes conclusions, au moins en ce qui regarde le collège de Joliette.

Laissez venir mes prochaines lettres, monsieur l'abbé; et les lecteurs sauront s'il est possible — à moins que les professeurs subalternes ne soient de petits Vaugelas auprès de leur supérieur — que le français, parlé ou écrit, puisse être convenablement enseigné dans cette institution qui, par ses publications, prétend donner le ton aux autres et se faire le boulevard attitré de notre présent système d'éducation.

A la semaine prochaine, monsieur l'abbé !

LOUIS FRÉCHETTE.

DANS LE MONDE DES ESPRITS.

Y A-T-IL DES ESPRITS ?

Le doute concernant l'existence des esprits a pour cause première l'ignorance de leur véritable nature. On se les figure généralement comme des êtres à part dans la création et dont la nécessité n'est pas démontrée. Beaucoup ne les connaissent que par les contes fantastiques dont ils ont été bercés, à peu près comme on connaît l'histoire par les romans. Sans chercher si ces contes, dégagés des accessoires ridicules, reposent sur un fonds de vérité, le côté absurde seul les frappe; ne se donnant pas la peine d'enlever l'écorce amère pour découvrir l'amande, ils rejettent le tout, comme font, dans la religion, ceux qui, choqués de certains abus, confondent tout dans la même réprobation.

Quelle que soit l'idée que l'on se fasse des esprits, cette croyance est nécessairement fondée sur l'existence d'un principe intelligent en dehors de la matière; elle est incompatible avec la négation absolue de ce principe. Nous prendrons donc notre point de départ dans l'existence, la survivance et l'individualité de l'âme, dont le *spiritualisme* est la démonstration théorique et dogmatique, et le *spiritisme* la démonstration patente. Faisons pour un instant abstraction des manifestations proprement dites, et, raisonnant par induction, voyons à quelles conséquences nous arriverons.

Du moment que l'on admet l'existence de l'âme et son individualité après la mort, il faut admettre aussi: 1^o qu'elle est d'une nature différente du corps, puisqu'une fois séparée elle n'en a plus les propriétés; 2^o qu'elle jouit de la conscience d'elle-même, puisqu'on lui attribue la joie ou la souffrance; autrement ce serait un être inerte, et autant vaudrait pour nous n'en pas avoir.

Ceci admis, cette âme va quelque part; que devient-elle et où va-t-elle ? Selon la croyance commune, elle va au ciel ou en enfer; mais où sont le ciel et l'enfer ? On disait autrefois que le ciel était en haut et l'enfer en bas; mais qu'est-ce que le haut et le bas dans l'univers, depuis que l'on connaît la rondeur de la terre, le mouvement des astres qui fait que ce qui est le haut à un moment donné devient le bas dans douze heures, l'infini de l'espace dans lequel l'œil plonge à des distances incommensurables ? Il est vrai que par lieux bas on entend aussi les profondeurs de la terre; mais que sont devenues ces profondeurs depuis qu'elles ont été fouillées

par la géologie ? Que sont également devenues ces sphères concentriques appelées ciel de feu, ciel des étoiles, depuis que l'on sait que la terre n'est pas le centre des mondes, que notre soleil lui-même n'est qu'un des millions de soleils qui brillent dans l'espace et dont chacun est le centre d'un tourbillon planétaire ? Que devient l'importance de la terre perdue dans cette immensité ? Par quel privilège injustifiable, se demandent une foule de penseurs et de savants, ce grain de sable imperceptible, qui ne se distingue ni par son volume, ni par sa position, ni par un rôle particulier, serait-il seul peuplé d'êtres raisonnables ? La raison se refuse à admettre cette inutilité de l'infini: de là, la présomption que ces mondes sont habités. S'ils sont peuplés, ils fournissent donc leur contingent au monde des âmes; mais encore, que deviennent ces âmes, puisque l'astronomie et la géologie ont détruit les demeures qui leur étaient assignées, et surtout depuis que la théorie si rationnelle de la pluralité des mondes les a multipliées à l'infini ?

La doctrine des âmes ne pouvant s'accorder avec les données de la science, une autre doctrine plus logique leur assigne pour domaine, non un lieu déterminé et circonscrit, mais l'espace universel. C'est tout un monde invisible au milieu duquel nous vivons, qui nous environne et nous coudoie sans cesse. Y a-t-il à cela une impossibilité, quelque chose qui répugne à la raison ? Nullement; tout nous dit, au contraire, qu'il n'en peut être autrement. Mais alors que deviennent les peines et les récompenses futures, si vous leur ôtez les lieux spéciaux ? Remarquez, disent tous ces penseurs dont je parlais plus haut, que l'incrédulité à l'endroit de ces peines et récompenses est généralement provoquée parce qu'on les présente dans des conditions inadmissibles; mais dites, au lieu de cela, que les âmes puisent leur bonheur ou leur malheur en elles-mêmes; que leur sort est subordonné à leur état moral; que la réunion des âmes sympathiques et bonnes est une source de félicité; que, selon leur degré d'épuration, elles pénètrent et entrevoient des choses qui s'effacent devant des âmes grossières, et tout le monde le comprendra sans peine; dites encore que les âmes n'arrivent au degré suprême que par les efforts qu'elles font pour s'améliorer et après une série d'épreuves qui servent à leur épuration; que les anges sont les âmes arrivées au dernier degré que toutes peuvent atteindre avec de la bonne volonté; que les anges sont les messagers de Dieu, chargés de veiller à l'exécution de ses desseins dans tout l'univers; qu'ils sont heureux de ces missions glorieuses, et vous donnez à leur félicité un but plus utile et plus attrayant que celui d'une contemplation perpétuelle qui ne serait autre chose qu'une inutilité perpétuelle; dites que les démons ne sont autres que les âmes des méchants, non encore épurés, mais qui peuvent arriver comme les autres, et cela paraîtra plus conforme à la justice et à la bonté de Dieu que la doctrine d'être créés pour le mal et perpétuellement voués au mal. Encore une fois, voilà ce que la raison, en dehors de la foi, peut admettre.

Or, ces âmes qui peuplent l'espace sont précisément ce que l'on appelle *esprits*; les *esprits* ne sont donc autre chose que les âmes des hommes dépouillées de leur enveloppe corporelle. Si les esprits étaient des êtres à part, leur existence serait plus hypothétique; mais si l'on admet qu'il y a des âmes, il faut bien aussi admettre les esprits, qui ne sont autres que les âmes; si l'on admet que les âmes sont partout, il faut admettre

également que les esprits sont partout. On ne saurait donc nier l'existence des esprits sans nier celle des âmes.

Ceci n'est, il est vrai, qu'une théorie plus rationnelle que l'autre ; mais c'est déjà beaucoup qu'une théorie que ne contredisent ni la raison ni la science ; si, de plus, elle est corroborée par les faits, elle a pour elle la sanction du raisonnement et de l'expérience. Ces faits, nous les trouvons dans le phénomène des manifestations spirites, qui sont ainsi la preuve patente de l'existence et de la survivance de l'âme. Mais chez beaucoup de gens, là s'arrête la croyance ; ils admettent bien l'existence des âmes et, par conséquent, celle des esprits ; mais ils nient la possibilité de communiquer avec eux, par la raison, disent-ils, que des êtres immatériels ne peuvent agir sur la matière. Ce doute est fondé sur l'ignorance de la véritable nature des esprits, dont on se fait généralement une idée très fautive, car on se les figure à tort comme des êtres abstraits, vagues et indéfinis, ce qui n'est pas.

Figurons-nous d'abord l'esprit dans son union avec le corps ; l'esprit est l'être principal, puisque c'est l'être *pensant et survivant* ; le corps n'est donc qu'un *accessoire* de l'esprit, une enveloppe, un vêtement, qu'il quitte quand il est usé. Outre cette enveloppe matérielle, l'esprit en a une seconde, semi-matérielle, qui l'unit à la première ; à la mort, l'esprit se dépouille de celle-ci, mais non de la seconde, à laquelle nous donnons le nom de *périsprit*. Cette enveloppe semi-matérielle, qui affecte la forme humaine, constitue pour lui un corps fluïdique, vaporeux, mais qui, pour être invisible pour nous dans son état normal, n'en possède pas moins quelques-unes des propriétés de la matière. L'esprit n'est donc pas un point, une abstraction, mais un être limité et circonscrit, auquel il ne manque que d'être visible et palpable pour ressembler aux êtres humains. Pourquoi donc n'agirait-il pas sur la matière ? Est-ce parce que son corps est fluïdique ? Mais n'est-ce pas parmi les fluides les plus raréfiés, ceux mêmes que l'on regarde comme impondérables, — l'électricité, par exemple, — que l'homme trouve ses plus puissants moteurs ?

Est-ce que la lumière impondérable n'exerce pas une action chimique sur la matière pondérable ? Nous ne connaissons pas la nature intime du périsprit ; mais supposons-le formé de matière électrique, ou toute autre aussi subtile : pourquoi n'aurait-il pas la même propriété, étant dirigé par une volonté ?

L'existence de l'âme et celle de Dieu, qui sont la conséquence l'une de l'autre, étant la base de tout l'édifice, avant d'entamer aucune discussion spirite, il importe de s'assurer si l'interlocuteur admet cette base. Si à ces questions :

Croyez-vous en Dieu ?

Croyez-vous avoir une âme ?

Croyez-vous à la survivance de l'âme après la mort ? il répond négativement, ou même s'il dit simplement : *Je ne sais ; je voudrais qu'il en fût ainsi, mais je n'en suis pas sûr*, ce qui, le plus souvent, équivaut à une négation polie, déguisée sous une forme moins tranchante pour éviter de heurter trop brusquement ce qu'il appelle des préjugés respectables, il serait tout aussi inutile d'aller au-delà que d'entreprendre de démontrer les propriétés de la lumière à l'aveugle qui n'admettrait pas la lumière ; car, en définitive, les manifestations spirites ne sont autre chose que les effets des propriétés de

l'âme. Avec celui-là, c'est un tout autre ordre d'idées à suivre, si l'on ne veut pas perdre son temps.

Si la base est admise, non à titre de *probabilité*, mais comme chose avérée, incontestable, l'existence des esprits en découle tout naturellement.

Reste maintenant la question de savoir si l'esprit peut se communiquer à l'homme, c'est-à-dire s'il peut faire avec lui échange de pensées. Et pourquoi non ? Qu'est-ce que l'homme, sinon un esprit emprisonné dans un corps ?

Pourquoi l'esprit libre ne pourrait-il communiquer avec l'esprit captif, comme l'homme libre avec celui qui est enchaîné ? Dès lors que vous admettez la survivance de l'âme, est-il rationnel de ne pas admettre la survivance des affections ? Puisque les âmes sont partout, n'est-il pas naturel de penser que celle d'un être qui nous a aimé pendant sa vie vienne auprès de nous, qu'il désire se communiquer à nous et qu'il se serve pour cela des moyens qui sont à sa disposition ? Pendant sa vie, n'agissait-il pas sur la matière de son corps ? Pourquoi donc, après sa mort, d'accord avec un autre esprit lié à un corps, n'emprunterait-il pas ce corps vivant pour manifester sa pensée, comme un muet peut se servir d'un parlant pour se faire comprendre ?

Faisons, pour un instant, abstraction des faits qui, pour nous, rendent la chose incontestable ; admettons-la à titre de simple hypothèse ; nous demandons que les incrédules nous prouvent, non par une simple négation, car leur avis personnel ne peut faire loi, mais par des raisons péremptoires, que cela ne se peut pas. Nous nous plaçons sur leur terrain et, puisqu'ils veulent apprécier les faits spirites à l'aide des lois de la matière, qu'ils puisent donc dans cet arsenal quelque démonstration mathématique, physique, chimique, mécanique, physiologique, et prouvent par *a plus b*, tout en partant du principe de l'existence et de la survivance de l'âme :

1° Que l'être qui pense en nous pendant la vie ne doit plus penser après la mort ;

2° Que, s'il pense, il ne doit plus penser à ceux qu'il a aimés ;

3° Que, s'il pense à ceux qu'il a aimés, il ne doit pas vouloir se communiquer à eux ;

4° Que, s'il peut être partout, il ne peut pas être à nos côtés ;

5° Que, s'il est à nos côtés, il ne peut pas se communiquer à nous ;

6° Que, par son enveloppe fluïdique, il ne peut pas agir sur la matière inerte ;

7° Que, s'il peut agir sur la matière inerte, il ne peut pas agir sur un être animé ;

8° Que, s'il peut agir sur un être animé, il ne peut pas diriger sa main pour le faire écrire ;

9° Que, pouvant le faire écrire, il ne peut pas répondre à ses questions et lui transmettre sa pensée.

Quand les adversaires du spiritisme nous auront démontré que cela ne se peut pas, par des raisons aussi patentes que celles par lesquelles Galilée démontra que ce n'est pas le soleil qui tourne autour de la terre, alors nous pourrons dire que leurs doutes sont fondés. Malheureusement jusqu'à ce jour toute leur argumentation se résume en ces mots : *Je ne crois pas, donc cela est impossible*. Ils nous diront sans doute que c'est à nous de prouver la réalité des manifestations ; nous la leur prouverons par les faits et par le raisonnement ; s'ils

n'admettent ni l'un ni l'autre, s'ils nient même ce qu'ils voient, c'est à eux de prouver que notre raisonnement est faux et que les faits sont impossibles.

C. D'OUTRETOUR.

LA CUVE.

Il est, il est sur terre une infernale cuve,
On la nomme Paris; c'est une large étuve,
Une fosse de pierre aux immenses contours
Qu'une eau jaune et terreuse enferme à triples tours;
C'est un volcan fumeux et toujours en haleine
Qui remue à longs flots de la matière humaine,
Un précipice ouvert à la corruption,
Où la fange descend de toute nation
Et qui de temps en temps, plein d'une vase immonde,
Soulevant ses bouillons, déborde sur le monde.

Là, dans ce trou boueux, le timide soleil
Vient poser rarement un pied blanc et vermeil;
Là, les bourdonnements nuit et jour dans la brume
Montent sur la cité comme une vaste écume;
Là, personne ne dort; là, toujours le cerveau
Travaille et, comme l'arc, tend son rude cordeau.
On y vit un sur trois, on y meurt de débauche;
Jamais, le front huilé, la mort ne vous y fauche,
Car les saints monuments ne restent dans ce lieu
Que pour dire: Autrefois il existait un Dieu.

Là, tant d'autels debout ont roulé de leurs bases,
Tant d'autres ont pâli sans achever leurs phases,
Tant de cultes naissants sont tombés sans mûrir,
Tant de grandes vertus, là, s'en vinrent pourrir,
Tant de chars meurtriers creusèrent leur ornière,
Tant de pouvoirs honteux rougirent la poussière,
De révolutions au vol sombre et puissant
Crevèrent coup sur coup leurs nuages de sang,
Que l'homme, ne sachant où rattacher sa vie,
Au seul amour de l'or se livre avec furie.

Misère! Après mille ans de bouleversements,
De secousses sans nombre et de vains errements,
De cultes abolis et de trônes superbes
Dans les sables perdus et couchés dans les herbes,
Le temps, ce vieux coureur, ce vieillard sans pitié
Qui va par toute terre écrasant sous le pié
Les immenses cités regorgeantes de vices,
Le temps, qui balaya Rome et ses immondices,
Retrouve encore, après deux mille ans de chemin,
Un abîme aussi noir que le cuvier romain.

Toujours même fracas, toujours même délire,
Même foule de mains à partager l'empire;
Toujours même troupeau de pâles sénateurs,
Mêmes flots d'intrigants et de vils corrupteurs;
Même dérision du prêtre et des oracles,
Même appétit des jeux, même soif des spectacles;
Toujours même impudeur, même luxe effronté,
Dans le haut et le bas même immoralité,
Mêmes débordements, mêmes crimes énormes,
Moins l'air de l'Italie et la beauté des formes.

La race de Paris, c'est le pâle voyou
Au corps chétif, au teint jaune comme un vieux sou;
C'est cet enfant criard que l'on voit à toute heure
Paresseux et flânant, et loin de sa demeure
Battant les maigres chiens, ou le long des grands murs

Charbonnant en sifflant mille croquis impurs;
Cet enfant ne croit pas, il crache sur sa mère;
Le nom du ciel pour lui n'est qu'une farce amère:
C'est le libertinage, enfin, en raccourci;
Sur un front de quinze ans, c'est le vice endurci.

Et pourtant il est brave, il affronte la foudre,
Comme un vieux grenadier il mange de la poudre,
Il se jette au canon en criant: Liberté!
Sous la balle et le fer il tombe avec beauté.
Mais que l'émeute aussi passe devant sa porte,
Soudain l'instinct du mal le saisit et l'emporte:
Le voilà grossissant les bandes de vauriens,
Molestant le repos des tremblants citoyens,
Et hurlant, et le front barbouillé de poussière,
Prêt à jeter à Dieu le blasphème et la pierre.

O race de Paris, race au cœur dépravé,
Race ardente à mouvoir du fer ou du pavé!
Mer, dont la grande voix fait trembler sur les trônes,
Ainsi que des fiévreux, tous les porte-couronnes!
Flot hardi qui trois jours s'en va battre les cieux
Et qui retombe, après, plat et silencieux!
Race unique en ce monde! Effrayant assemblage
Des élans du jeune homme et des crimes de l'âge!
Race qui joue avec le mal et le trépas,
Le monde entier l'admire et ne te comprend pas!

Il est, il est sur terre une infernale cuve,
On la nomme Paris; c'est une large étuve,
Une fosse de pierre aux immenses contours
Qu'une eau jaune et terreuse enferme à triples tours;
C'est un volcan fumeux et toujours en haleine
Qui remue à longs flots de la matière humaine,
Un précipice ouvert à la corruption,
Où la fange descend de toute nation
Et qui, de temps en temps, plein d'une vase immonde,
Soulevant ses bouillons, déborde sur le monde.

1831.

AUGUSTE BARBIER.

ETELKA'S VOW.

Une idée, qui a fait son chemin dans le monde de nos lecteurs, c'est que le roman anglais n'a aucun des défauts du roman français et qu'il peut, sans danger aucun, être mis entre les mains de tous indistinctement. La petite pensionnaire du couvent, la jeune fille et quelquefois la mère de famille elle-même, sur la foi de cette opinion, dévoreront sans scrupule toute espèce de livres et s'excuseront devant elles-mêmes et les autres par cette magique réponse: c'est anglais! En anglais, c'est convenu, il n'y a point de romans qui donnent une fausse idée de la vie, point de romans qui peignent le vice sous des couleurs attrayantes, point de romans qui portent de perpétuels défis à la grammaire et aux principes élémentaires de la littérature. Tout y est vrai, pur et élégant; c'est convenu. Nous ne nierons point, pourquoi nier l'évidence?—que l'écrivain anglais se drapait généralement dans le manteau d'une prudence traditionnelle dont l'écrivain français ne connaît même pas l'existence.

Nous n'hésitons point à dire non plus que souvent il charge son imagination des chaînes d'un bon sens plus sûr, qu'il enserme le cœur de ses héros dans l'anneau des conventions sociales et qu'au lieu de créer, comme le français, une société idéale, il dissèque simplement le monde tel qu'il est et en montre les tronçons encore palpitants à ses lecteurs.

Encore moins voudrions-nous enlever à la plupart des romanciers anglais le mérite incontestable de respecter Dieu et la religion, ou du moins de ne pas les blasphémer ou ridiculiser, comme trop souvent son confrère de France le fait, par goût ou par intérêt. Mais à côté de ces qualités, il y a, dans le roman anglais, des vices de fond et de forme qu'il nous paraît utile de faire connaître.

Aussi, à l'occasion, signalerons-nous aux lecteurs de l'*Opinion Publique* les romans, soit bons soit mauvais, qu'il nous arrivera d'étudier. Nous le ferons sans préjugé, mais aussi sans faiblesse. Honni soit qui mal y pense!

Il y a sur les bords du Danube, dans ces régions montagneuses qui portent fièrement les noms de Hongrie, de Bohême et de Croatie, un champ aimé des poètes et des romanciers. Les caractères y sont plus tranchés, les costumes plus pittoresques, les passions plus franches et plus vives, et sur le tout s'étend comme une atmosphère de vague superstition et de croyance au destin. Là, la croix brille, sans doute, mais à son éclat se mêle le rayonnement du croissant, et dans les mœurs simples du peuple l'œil exercé découvre bientôt le reflet des habitudes plus âpres du hahamétisme. Jamais la lyre de Musset ne vibra plus puissante qu'au souffle de ces montagnes, et maints romanciers ont, avec les peintres, emprunté à leurs habitants des types animés et entraînants.

Etelka's vow est un nouveau roman, dont le théâtre est la Hongrie et dont l'objet est de montrer la fidélité superstitieuse à un vœu imprudent. Voici les faits.

Deux jeunes officiers de hussards en sont venus, pour une simple plaisanterie, à se provoquer en duel; mais, au lieu de se battre, ils conviennent de s'en remettre au sort à qui des deux devra, en dix ans, se faire disparaître. Géza Paloghy, l'infortuné qui a tiré le billet noir, reste dans l'armée; l'autre, Viktor Rûden, devient un artiste pour l'un des journaux illustrés de Vienne.

Ainsi séparés, ils oublient presque complètement et leur querelle et sa cause. Mais tous deux, sans le savoir, s'éprennent d'amour pour la même jeune fille, hongroise de naissance, catholique de religion et noble de famille. Inutile d'ajouter que, comme toutes les héroïnes de roman, *Etelka* est une beauté parfaite et un cœur excellent.

Un jour, l'officier laisse son orgueil céder à son amour. Il vient chez l'artiste et lui demande de le relever de son engagement d'honneur. Rûden va céder volontiers, quand Paloghy lui montre la photographie de la femme qu'il veut épouser. A cette vue, l'artiste devient fou de jalousie. Il ne refuse pas, mais diffère sa réponse.

En ce moment, une offre lui est faite d'aller en Amérique. Désespéré, il l'accepte, et, refait par le calme de l'océan, il expédie, de New-York, une réponse favorable à Géza Paloghy: pourquoi s'opposerait-il au bonheur d'*Etelka*?

Il la croyait mariée à son rival quand, deux mois après l'événement, il apprend par la voie des journaux qu'il en était autrement. Géza Paloghy avait commis le suicide, y disait-on, à la suite d'un duel américain et un télégramme de New-York, retardé de deux jours, était arrivé trop tard pour le prévenir.

La jeune fille restait inconsolable. Dans un accès de mélancolie, elle fait vœu, sous la double influence d'un vieux chant national avec lequel elle fut bercée et d'une

vieille servante croatienne, de rechercher partout l'homme qui fut cause de la mort de Paloghy. Deux ans après, cependant, Rûden l'épouse, mais il ne lui fait oublier ni son premier fiancé ni le vœu qu'elle a fait: que dis-je? dans son ignorance, elle demande, elle presse, elle conjure son mari de se faire l'instrument de sa vengeance. Rûden s'entoure de mystère. Mais que peut-on cacher à l'œil d'une femme? Par une série de circonstances aussi vraisemblables qu'émouvantes, elle apprend un jour que Viktor Rûden, son mari, a été, quoiqu'involontairement, le meurtrier de Paloghy, son fiancé. C'est la mort pour elle; pour Rûden, c'est le malheur.

L'auteur de ce roman, Dorothea Gerard, a certainement montré, dans cette œuvre, des qualités remarquables. Les positions dramatiques abondent; les passions s'agitent et s'entre-croisent et l'intérêt va sans cesse en grandissant. Mais ce qui est mieux, c'est l'analyse délicate avec laquelle elle fait naître, se développer et s'éteindre les passions des divers personnages. L'amour est vrai, sincère, sérieux; la colère, ardente, il est vrai, n'est ni cruelle ni sauvage; la crainte superstitieuse d'*Etelka* et la crainte fondée de Viktor Rûden se revêtent des couleurs appropriées: en un mot, c'est une étude psychologique d'autant plus attrayante qu'elle est plus éloignée de toute exagération et d'autant plus intéressante qu'elle est plus vraie.

Les personnages appartiennent tous à la bonne société. Si Rûden fait exception par sa naissance et sa fortune, il n'en vaut que mieux aux yeux d'un lecteur impartial. Voir cet homme se redresser de toute la hauteur de sa taille quand on semble lui faire un crime de son humble position, et l'entendre, au risque d'immoler son seul désir, se faire honneur de gagner sa vie par son travail, excitent une admiration légitime, que l'on donne volontiers à *Etelka*, quand elle foule aux pieds ses préjugés de naissance et se jette dans ses bras. C'est là de la vraie démocratie, de celle que tout homme sensé ne saurait manquer d'approuver.

*From lowest place when virtuous things proceed,
The place is dignified by the doer's deed.*

Nous avons cependant, comme catholique, quelques restrictions à faire. *Etelka*, que l'auteur nous présente comme très pieuse, voire même comme inclinée vers la vie du couvent, n'a que deux manières de montrer sa religion: l'assistance au mois de Marie et sa confiance en une médaille. C'est vraiment fort peu; ce n'est pas assez. Comment une auteur probablement protestante pourrait-elle dire plus? Il est faux aussi, en général, comme elle semble l'affirmer, que le couvent engendre la superstition. Nous regrettons aussi très vivement que cette *Etelka*, à laquelle l'on s'attache, ne lève jamais les yeux vers un ciel qu'elle a appris à connaître et à aimer, et que, dans tout le roman, il n'y ait pas une goutte de rosée céleste ni demandée ni reçue par un seul des personnages. Pourquoi oublier ainsi que

*There's a divinity that shapes our ends,
Rough-hew them how we will? (Hamlet, v. 2).*

VECCHIO.

— Quand je regarde l'auditoire, disait, hier, en souriant, un vénérable curé, je me demande où sont les pauvres. Mais quand je compte les offrandes, je me demande où sont les riches,

DE LA PENSÉE FRANÇAISE CONTEMPORAINE.

(Suite.)

La peinture, romantique au XV^e siècle, mais confinée presque exclusivement aux portraits et aux scènes tirés de l'histoire et des poètes, a aussi sans cesse étendu son champ d'opérations. On n'a guère fait de paysages avant le commencement de ce siècle; mais à peine s'est-on mis à peindre la nature qu'on a atteint la perfection dans ce genre, comme on l'a atteinte dans presque tous les autres. Tous les éléments de pittoresque qui ont pu résister aux envahissements de la vie moderne ont été mis à profit; tout ce que contiennent de poésie la mer immense, la forêt inextricable, les champs verdoyants ou jaunis, les cieus changeants, le vallon, le fleuve, la montagne, le pinceau l'a rendu avec une fidélité et une précision incomparables. Le forgeron robuste se profilant en traits sombres dans la lueur de sa forge, la fille des champs glanant dans les chaumes après la moisson, la petite pêcheuse marchant pieds nus sur la grève, la châtelaine chevauchant sous le feuillage du parc ont inspiré des tableaux possédant à la fois et la correction du dessin, et l'exactitude des proportions, et l'harmonie, la grâce et le fini de la forme. Les portraits des peintres anciens n'ont guère de variété d'expression; les vierges de Raphaël et de Murillo ont toutes le même regard de douceur, de tendresse et de foi; les héros, les saints et les anges de Michel-Ange, de Pergolèse, du Corrège, du Titien sont des types admirables, mais primitifs, de force et de courage, de pureté, de bonté et de candeur. Les visages modernes sont plus compliqués, les sentiments qu'ils expriment sont moins intenses, mais infiniment plus divers; ils semblent frissonner sous le contact des sensations fugitives, des perceptions rapides et de mille courants d'idées; les maîtres de l'école française ont su fixer sur la toile avec un bonheur et un succès inouïs tout ce monde réel ou factice d'apparences complexes et d'impressions changeantes; ils ont su saisir les nuances infimes et presque imperceptibles et ils ont enveloppé des figures vivantes dans une atmosphère de lumière elle-même vivante aussi.

Navrés de la perfection obtenue, certains peintres se sont dit, comme certains virtuoses de la plume: "Un art trop facile cesse d'être un art." On a cherché alors de nouvelles combinaisons de lumière et d'ombre; on a étudié des effets de nuit, de clair-obscur; on s'est appliqué à négliger le dessin pour ne rendre qu'une simple idée, qu'une quintessence; on a voulu, dans les portraits, ne montrer, pour ainsi dire, que les âmes... et l'on a créé l'école impressionniste.

Puvis de Chavannes peint des vierges blanches sous des berceaux de lilas, dans des buissons de roses; on les voit toutes pâles, enveloppées du voile lumineux de l'aurore ou perdues dans les brumes du soir; il peint la chute des feuilles, un jour d'été, un matin de mai; et tout cela nous apparaît lointain, lointain, vague, effacé. Le dessin est imparfait, toutes les couleurs vives sont bannies. C'est la vierge pâle et poétique dont on rêve; c'est l'automne triste, c'est le jour d'été au soleil caressant dont on a souvenance et que l'on revoit pleins de la douce mélancolie des choses du passé. Ces tableaux nous émeuvent délicieusement; ils représentent des scènes qui ont un jour hanté l'imagination de chacun de nous ou qui sont restées dans notre souvenir depuis l'instant où elles nous ont attristés ou réjouis, des formes aux lignes brisées, aux contours effacés, vêtues

d'ombre, dont le charme mystérieux nous caresse et nous attire. Hélas! Puvis de Chavannes a des disciples ou plutôt des imitateurs — on devait s'y attendre — qui ne voient dans l'œuvre du maître que le côté par lequel il se distingue de ses devanciers. Les imitateurs de Puvis de Chavannes peignent des cimetières vus de nuit, des cimetières qui pourraient tout aussi bien être des maisons en démolition, des terres labourées minées par la pluie, ou des puits en construction, ou ce que vous voudrez. Ils peignent des fleurs "immortelles" qui, aux non-initiés, suggèrent l'idée de modèles de menuiserie grossièrement ciselés, ou de taches d'encre rouge et violette, ou d'arabesques d'artistes indiens. Dans leurs portraits, comme je l'ai dit, ils ne cherchent qu'à rendre l'expression, la physionomie, l'âme, avec tout juste assez de matière pour rappeler vaguement les traits du modèle: une âme se mourant dans une mare de couleurs distribuées au hasard. Les uns copient les tableaux de la vieille école allemande: des rois et des reines obèses, des empereurs nains à la figure quadrangulaire, des évêques semblables à des tours à clochetons. Les autres brossent des paysages tout bleus et rouges: des arbres bleus, de l'herbe rouge, des moutons à la laine verte, des pâtres violets, etc., etc.. Tous ont leurs fidèles, leurs amis, voire même leurs fanatiques. Et les badauds ne manquent pas d'être impressionnés, car cet art est *impressionniste*. La critique excuse tout en faveur de l'intention.

C'est là un fait qu'un étranger de passage à Paris doit difficilement s'expliquer; mais, en visitant une exposition de peinture, ce n'est plus aujourd'hui devant le tableau bien senti, supérieurement exécuté, parfait de tons et de forme que le public s'arrête de préférence, mais devant quelque croûte énigmatique, quelques hiéroglyphes colorés, quelque barbouillage incohérent semblable aux premières ébauches d'un enfant. C'est là que l'on va chercher l'impression et la jouissance.

La jeunesse, bien qu'impressionniste en principes, est assez éclectique et ne fait ni de Rochegrosse, ni de Detaille, ni de Carolus Duran. Elle rend justice aux nombreux artistes qui donnent à l'école française moderne la supériorité même sur la grande école italienne du XV^e siècle et sur l'école flamande du XVII^e.

Je ne chercherai pas à étudier la pensée contemporaine dans toutes ses manifestations ou à en analyser toutes les tendances: un tel travail demanderait des volumes. D'ailleurs, ces manifestations si multiples et si diverses, ces tendances confuses et incertaines, qui pourrait les décrire ou même les énumérer? Si je voulais peindre en deux mots l'élite intellectuelle de la "jeune France," je dirais: on a dépouillé la vie de toutes les illusions qui en faisaient le charme; on a réduit le cœur à un minimum d'existence; le sentiment a encore droit de cité dans les milieux raffinés, mais il est bien près d'y devenir ridicule et n'y joue plus qu'un rôle tout à fait effacé; la foi, qui expliquait à l'homme sa raison d'être et ses fins dernières, est éteinte; les croyances qui le consolait sont disparues. C'est aux jouissances littéraires et artistiques seules que l'on demande d'apaiser cette soif d'au-delà et d'idéal qui ne perd jamais complètement ses droits dans les âmes. On veut que l'esprit supplée à tout; mais c'est en vain qu'on le disloque et qu'on le met à la torture: on exige de lui plus qu'il ne peut donner. "Il est certain," écrivait hier Emmanuel Arène, qui est encore lui-même presque un "jeune," "qu'il y a quelque chose de détraqué, que toutes les règles parais-

sent bouleversées et que nous nous agitons confusément au milieu des choses les plus extraordinaires. Dans le désarroi général, plus rien n'étonne et plus rien n'émeut. Hélas! hélas! notre génération n'est déjà pas bien gaie: que sera donc la suivante?"

Il me reste un souvenir confus d'articles de journaux parisiens, lus autrefois, de livres d'auteurs français à la mode, jadis savourés avec délices et dans lesquels il était question de l'existence fiévreuse que l'on mène dans cette capitale du monde civilisé, des jouissances intellectuelles si vives et si raffinées que l'on y goûte, de l'air imprégné de gaieté, d'esprit, d'enthousiasme, de scepticisme qu'on y respire. Je me rappelle l'impression que ces échos d'un monde illustre et d'une distinction suprême laissaient dans mon âme d'adolescent et les vastes horizons de fantaisie et de rêve qu'ils me faisaient entrevoir...

Pauvre Paris! Depuis que j'ai pu comparer ses joies factices à notre bonheur paisible, ses enivrements à nos calmes jouissances, comme notre cher Canada me semble privilégié et heureux!

Le mal dont on souffre ici est inconnu dans les pays jeunes et pleins de foi comme le nôtre. Nos âmes de croyants ignorent ces chagrins sans espoir des blasés et des sceptiques. La vie a apporté à chacun de nous une ample mesure de travail et de soucis matériels, et il n'est jamais question, au Canada, de ces états d'âmes morbides, de ces complexités de sensations, de cette nostalgie de l'impossible, de ces raffinements de jouissance dont une partie de nos cousins sont les victimes. Ces éclosions intellectuelles que l'on appelle art, poésie, philosophie, se font en dehors de nous, loin de nous. Des voix lointaines et affaiblies nous racontent les luttes des écoles littéraires, nous parlent des fantaisies rivales des artistes et des querelles des philosophes. Ces voix nous laissent indifférents et excitent à peine une vague curiosité dans quelques esprits. Nous en sommes encore aux admirations naïves du lointain passé, nous ne nous laissons toucher que par les beautés saines qui ont fait les délices de nos aïeux. Nous sommes des arriérés. Mais n'est-ce pas un bonheur que d'être arriéré et de savoir que de vastes trésors nous sont gardés en réserve? Il est agréable d'être jeune quand on a un brillant avenir devant soi, quand la distance qui nous sépare de ceux qui marchent en avant est un jardin fleuri, un champ verdoyant rempli de parfums et de chants d'oiseaux, — car dans les sentiers de l'art tout est beau, l'ombre est caressante, le soleil a des rayons pleins de douceur. Nous aimons encore les classiques, nous admirons encore Châteaubriand, une page de Lamartine nous émeut doucement, et ceux qui sont venus après ceux-là nous feront passer bien des heures délicieuses avant que nous soyons en état de goûter Verlaine et Mallarmé. Peut-être, d'ailleurs, n'en arriverons-nous jamais là, car cette évolution de la lumière à l'ombre que semble vouloir accomplir actuellement en France la jeunesse lettrée et artiste n'est heureusement ni nécessaire ni fatale. Nous aimons l'enthousiasme, l'éloquence, la clarté, le sentiment profond, tendre ou délicat exprimé dans des vers limpides ou dans une prose élégante; nous jouissons au suprême degré de toutes les beautés littéraires et artistiques, car nous ne songeons pas à diagnostiquer les sensations qu'elles nous procurent. Heureux le pays où celui qui vient de lire un livre ou d'assister à un concert ne sait résumer ses impressions que par un mot: C'est charmant, délicieux,

admirable!" Dans ce seul mot *admirable*, prononcé avec conviction, il y a l'évocation d'heures d'extase, d'heures de jouissances pures, de caresses harmonieuses telles qu'un critique d'art ne les connaîtra jamais.

Paris, 14 février 1893.

E. DE NEVERS.

CHRONIQUE ARTISTIQUE.

O. LEDUC.

M. Leduc est né à Saint-Hilaire, le 8 octobre 1864. C'est un jeune homme qui, à force d'énergie et de courage, est parvenu à se faire une position enviable dans les arts. Né dans une paroisse où les sites pittoresques abondent, il a commencé tout jeune à aimer la nature. Sans l'aide d'aucun maître, sans avoir pris aucune leçon, il est devenu artiste. "L'art, dit-il, ne s'enseigne pas: la nature est suggestive, elle contient et l'idée et le moyen de l'exprimer." Il faut être né artiste pour parler de la sorte. Ce n'est peut-être pas un exemple à suivre pour ceux qui se destinent à la peinture, car ce qui est une gloire pour M. Leduc pourrait bien devenir, pour un autre de moindre talent, le moyen de toujours rester un barbouilleur.

La place où il est né a, sans doute, beaucoup aidé à la vocation de ce jeune artiste. Habitué de bonne heure à admirer la nature, il s'est appliqué plus tard à la reproduire.

M. Leduc ayant son atelier à Saint-Hilaire, je n'ai pu aller lui rendre visite et, par conséquent, ne peux donner un compte-rendu de ses tableaux, qui sont, d'ailleurs, presque tous vendus à des amateurs.

Ceux que j'ai vus de lui sont bien; il excelle surtout dans les natures mortes.

J'espère aller le voir bientôt, et je donnerai alors une critique plus approfondie de ses principaux tableaux.

La petite toile de M. Georges Delfosse: *Maison où est née Albani*, est certainement un petit chef-d'œuvre. Il vient de l'expédition en Angleterre, l'offrant comme cadeau à la célèbre cantatrice qui fait tant d'honneur au Canada. Cette maison n'existait plus: il a dû la faire d'après les indications de M. Lajeunesse, père de la diva. C'est une jolie petite maison, entourée d'un jardin; à la porte on voit un beau lilas fleuri; la verdure est très bien, et le tout très naturel.

Je parlais, l'autre jour, avec M. J. O. Dion, de Chambly, un homme qui se connaît en beaux-arts et qui se rappelle très bien la maison d'Albani. Il me dit: "L'œuvre de Delfosse est très bien, et il n'y a pas de doute que la cantatrice canadienne, qui aime beaucoup sa place natale, sera très flattée du cadeau." M. Lajeunesse a fait aussi beaucoup de compliments à l'artiste. En un mot, M. Delfosse peut être content du succès qu'il a obtenu.

Une chose que j'ai toujours beaucoup regrettée, c'est que les jeunes artistes canadiens-français n'aient pas assez d'encouragement du public. Ils sont obligés, pour vivre, de vendre leurs tableaux à des prix quelquefois dérisoires. Les personnes riches qui peuvent faire faire leurs peintures et donner un prix raisonnable les font venir de France et d'Angleterre et souvent paient des \$ 200 ou \$ 300 pour de véritables croûtes. La chose se fait souvent et, pour ma part, je connais plusieurs industriels canadiens-français, (qui, d'ailleurs, ne connaissent ni *a* ni *b* dans les beaux-arts,) qui ont

fait des grossièretés sans nom à des artistes de talent et qui ont importé de " beaux-petits tableaux " qu'ils ont payés dix fois leur valeur. Cela donne une très haute opinion du goût artistique canadien. Cependant c'est une consolation de penser qu'à côté de ces ignorants il y a un certain nombre de personnes qui cherchent à faire ressortir le plus possible le talent des artistes canadiens.

Je ne blâme pas ceux qui importent des tableaux signés par Meissonnier, Jules Breton, Corot ou tout autre grand maître; mais ceux-là mêmes peuvent se faire jouer et recevoir une copie sans valeur pour un original de grand prix. Il y a en France et en Angleterre un grand nombre de marchands qui font ce commerce et les acheteurs doivent bien faire attention à l'authenticité de la signature de l'artiste.

LUCIEN DE RIVEROLLES.

UNE GÉANTE DE QUATORZE ANS.

JELISAWETTA LYSSKA.

Il y avait, l'autre jour, grand brouhaha, vers neuf heures, à la gare du Nord, à Paris.

Plus de trois cents personnes contemplaient avec curiosité une femme haute de deux mètres vingt-cinq, accompagnée de trois messieurs de taille au-dessus de la moyenne qui lui arrivaient jusqu'à la ceinture.

Arrivée par le train de trois heures cinquante-cinq de Calais, elle est restée, jusqu'à neuf heures, couchée dans la salle d'attente des premières, sous la protection d'un gardien de la paix, qui empêchait les curieux d'approcher de trop près la jeune géante.

A huit heures du soir, j'étais admis à pénétrer auprès de Mlle Jelisawetta Lysska.

La géante est assise dans un coin, sur un canapé. Elle me tend la main — quelle main ! — avec un geste aimable.

Sa figure est large et proportionnée à la taille, la bouche est grande, les oreilles moyennes, les dents petites, les yeux petits et vifs; l'ensemble enfin n'a rien de déplaisant. La voix est traînarde. Son oncle, qui l'accompagne, m'apprend qu'elle a beaucoup souffert de la traversée de Douvres à Calais.

Un interprète se met à notre disposition, et la jeune fille donne quelques renseignements sur elle-même.

— Je suis née le 4 septembre 1879, dans le gouvernement de Charkow, dans le village de Krassnokutsk. Mon père, Philippe Gawrilow Lysska, est mort; quant à ma mère, elle m'a accompagnée dans mes voyages, mais n'a pu me suivre dans cette dernière tournée.

— Vous venez d'Angleterre ?

— Oui, je me suis montrée, pendant quinze jours, au *Royal Aquarium*; mais, en raison de la difficulté que j'avais à supporter le climat de Londres, mon oncle a résilié mon traité et m'emmène à Nice où, pendant deux mois, je compte séjourner pour rétablir ma santé.

A ce moment Jelisawetta se lève.

Elle est habillée en petite fille, très modestement, du reste; les mains sont larges, d'une largeur effrayante; les pieds, d'une longueur et d'une largeur démesurées; la taille est épaisse; la tête, d'où les cheveux bruns tombent sur les épaules, touche le plafond !

Elle a deux mètres vingt-cinq de taille, et quatorze ans à peine! — La jeune fille sourit de mon étonnement et me dit:

— Vous ne m'avez donc pas encore vue à Paris ?

J'étais ici à l'exposition universelle, en 1889, mais alors je n'avais qu'un mètre quatre-vingt-quinze.

La géante, qui lit, parle et écrit couramment le russe, est accompagnée de son oncle, qui est un *impresario*, un type de Cosaque; de son frère, qui a vingt ans et qui est de taille moyenne, et d'un interprète.

Ce dernier m'apprend que tous les Russes connaissent la jeune Lysska. Ses parents étaient de modestes agriculteurs, dont la stature n'avait rien d'anormal. Son père est mort à l'âge de quarante ans. Il mesurait un mètre soixante-cinq. Quant à sa mère, elle ne se distingue en rien des autres femmes. Jelisawetta est la cinquième de sept enfants, dont les derniers ont une grandeur normale.

Jusqu'à l'âge de trois ans, Jelisawetta ne présentait elle-même rien d'anormal dans la croissance; ce n'est qu'à partir de cet âge qu'elle prit des proportions inusitées.

A l'âge de huit ans, elle avait déjà un mètre cinquante; à dix ans, un mètre quatre-vingt, et aujourd'hui elle a deux mètres vingt-cinq et pèse plus de trois cents livres.

Un grand nombre de sommités médicales ont constaté l'étrangeté de cette croissance.

Le célèbre professeur Vivchow, de Berlin, lui a prédit qu'elle grandirait encore d'un mètre jusqu'à l'âge de vingt ans. A cette époque, elle aurait, par conséquent trois mètres vingt-cinq.

La géante part pour Nice. Elle compte revenir prochainement se montrer aux Parisiens.

L'ÉLECTRICITÉ ET LE PATINAGE DES LOCOMOTIVES.

Quand le rail est ou très sec ou très mouillé, la locomotive se griffe sur lui sans hésitation, au démarrage; mais, entre ces deux extrêmes, il y a une foule d'états d'âme des rails qui font que les roues tournent sans avancer, comme de petites folles, pendant que la locomotive souffle et rugit et que le mécanicien blasphème. Il faut alors se démener, jeter du sable sur les rails; quelquefois on reste en panne lamentablement.

C'est encore l'électricité qui nous tirera de ce mauvais pas. On a fait récemment d'intéressants essais à ce sujet aux États-Unis et les expériences se poursuivent. Il s'agit tout simplement d'isoler électriquement les rails du sol sur les pentes, dans les tunnels, aux abords des stations, partout où l'expérience prouve que la locomotive patine au moindre caprice de la météorologie.

Cela fait, on place sur la locomotive, à poste fixe, une petite machine dynamo-électrique qui est sous la main du mécanicien. Dès qu'il se sent menacé de patinage, il lance un courant dans les roues, lesquelles s'aimantent, se collent aux rails, et voilà le train reparti avec une vigueur nouvelle: il suffirait, à la rigueur, de développer un courant assez fort pour rester irrémédiablement collé sur place, mais on se tient bien au-dessous de cette fâcheuse extrémité.

Ce procédé n'a rien de chimérique: il faut s'attendre à le voir entrer prochainement dans la pratique. Il est déjà, en quelque sorte, pratiqué, en France même, sur les rivières et les canaux, par M. de Bovet, qui l'a appliqué au touage. Au lieu de mettre sur les bateaux un triple treuil sur lequel s'enroule la chaîne en vue d'accumuler les frottements, M. de Bovet la fait passer sur une poulie unique, dont elle n'embrasse qu'une demi-circonférence et qui est, par le fait, un électro-aimant.

Dès que le courant électrique y passe, la chaîne s'y colle et, en tirant fort, on arracherait le fond de la rivière.

En ce qui concerne les locomotives, on pourrait aller plus loin que la suppression du patinage en se servant de l'électricité comme frein : aucun frein ne saurait être plus docile et plus puissant. Quelques systèmes de ce genre ont déjà été proposés à l'époque — toute récente — où l'électricité était dans l'enfance de l'art ; on y reviendra certainement avec perfection, maintenant que l'on sait produire et manier le courant électrique à volonté.

CHRONIQUE QUÉBÉCQUOISE.

10 avril.

Les plaisirs recommencent d'une manière brillante! Décidément nous nous civilisons, le temps des *pow-wow* est passé, et voilà qu'à Québec, comme dans toutes les grandes capitales, on attache le grelot après Pâques.

En effet, depuis huit jours, ce que nous avons sauté, diné, soupé et même joué la comédie! C'est-à-dire pas nous, mais de nos bons amis, ce qui revient au même comme plaisir pour nous, mais qui serait bien différent comme effet pour vous; car si le succès eût été le nôtre, il eût sans doute été moins grand, et nous ne pourrions guère vous en parler.

Nous commençons l'énumération de nos plaisirs par un exquis petit souper donné le jour de Pâques même dans une ravissante maison de la rue des Carrières. Cette petite réunion est bien digne d'être en tête de toute une série de fêtes élégantes.

Les convives, assis autour d'un buisson de roses, se regardaient à travers les légers feuillages d'un ton chaud, aspiraient le parfum de la reine des fleurs, croyant être dans un palais des *Mille et une nuits*, causaient et riaient, puis s'étonnaient de se retrouver dans cette région qui tenait de si près au pays des rêves!

Une lumière insinuante se fauflait à travers les paravents fleuris, courait gaiement d'un bout à l'autre de la table, souvent voilée, mais parfois resplendissante et orgueilleuse au haut d'un grand lustre d'argent, d'où elle se réfléchissait dans de petites glaces de Venise et caressait en passant quelques gerbes de roses. Le menu n'était pas moins soigné que la décoration de la table, et savez-vous ce que l'on nous a offert après le dessert? A chaque invité, une poignée de roses sans épines! Voyez jusqu'où on a poussé la délicatesse. Les épines sont-elles tombées d'elles-mêmes, se trouvant étrangères dans un milieu aussi sympathique? Ou bien a-t-on corrigé la nature sans toutefois pécher contre l'art, car les fleurs étaient retenues par des rubans qui en cachaient les tiges? Elles auraient pu avoir des épines, mais on ne les sentait pas. Or tout est là: se voiler, disparaître au besoin, mais ne piquer jamais! Les blessures sont si longues à se cicatriser, et les regrets qu'elles provoquent bien souvent très cuisants!

Mercredi, nous courions entendre les nègres d'Afrique. Courir est bien le mot, car rarement avons-nous vu une salle aussi comble et aussi curieuse que l'autre soir.

Le fait est que le spectacle était bien curieux aussi. Ces négresses vêtues de peaux de tigres et de panthères, le cou garni de colliers étranges, les bras nus et couverts de bracelets à dessins mystérieux; les hommes drapés dans des couvertures jaunâtres, la tête couronnée de plumes, de pierreries et d'ornements

fantastiques: tout cela était bien bizarre pour les yeux. Mais voici pour les oreilles: leur musique est au moins aussi étrange que leur costume: du Wagner qui ne serait assujéti à aucune règle de mesure ou d'harmonie. Et cependant, certaines de leurs compositions étaient merveilleusement rythmées et profondément mélancoliques. Les voix de basse sont belles, en général, et les mélodies où une seule voix de *soprano* domine, accompagnée par un chœur de basse en sourdine, sont d'un effet très réel. Une *patrol* chantée par le chœur entier donnait absolument l'impression de la caravane que l'on entend au loin, qui s'avance battant les flots de sable et qui arrive enfin à l'oasis en poussant des cris de joie.

Nous étions vraiment transportés en Afrique. Ce rythme lent de la musique ne se comprend bien que sous un ciel de plomb et un soleil qui brûle. Le mouvement devient à certains moments tourmenté comme le rude chemin que l'on suit à travers l'immensité de sable, et enfin les cris, les danses, à l'approche d'un peu d'ombre et de fraîcheur, sont d'un enthousiasme si vrai qu'ils sont à eux seuls une révélation d'un nouveau paradis terrestre reconquis!

Par malheur, les nègres ne sont pas beaux; ils sourient volontiers, mais affreusement. La joie devient triste en passant par ces lèvres monumentales. Leurs dents sont trop blanches, leurs yeux sont trop noirs. Ce contraste effraie le regard du spectateur et le fait chercher ailleurs où se poser. L'autre soir, il s'arrêta plutôt sur deux enfants, des nègres aussi, mais si vifs et si éveillés!

Les enfants, du reste, à quelque race qu'ils appartiennent, ont toujours la grâce et le charme de leur âge. Ils portent avec eux une provision de bonheur qui rend sereins les fronts les plus chargés et adoucit les caractères les plus farouches. Ceux-ci riaient de grand cœur de l'auditoire, qui le leur rendait bien, du reste.

Jeudi soir, Mme Casault recevait à Londésir. Les cartes d'invitation portaient ces deux mots, qui sont toujours un attrait: *Comédie, opérette*. Londésir se prête admirablement à une réception de ce genre, et les nombreux amis du juge en chef et de Mme Casault étaient fort bien installés pour jouir de ce spectacle improvisé.

On a d'abord joué le *Post-scriptum*, comédie en un acte et en prose d'Émile Augier. Deux personnages seulement: un homme et une femme. Pauvres femmes! comme elles sont toujours les mêmes! Elles changent et se transforment cent fois le jour, comme l'ombre qu'un rayon de soleil mine, transperce, détruit à midi, et qui reparait le soir. Leur soleil, c'est l'amour! Mais dès qu'on les aime, elles croient qu'elles ne sont pas aimées comme elles mériteraient de l'être, elles s'inquiètent, se troublent et finissent par douter des affections les plus sincères. Voilà l'ombre du soir, vous voyez?

Mme de Verlières, l'héroïne du *Post-scriptum*, s'indigne d'être aimée pour sa beauté, elle ne voudrait l'être que pour son cœur; et cependant, dès qu'elle s'aperçoit qu'un de ses charmes physiques n'est pas complètement apprécié, elle se demande si cette indifférence à sa beauté n'est pas une preuve certaine de la froideur de l'homme dont elle veut être aimée.

Hélas! mesdames, si vous êtes jolies et que l'on vous aime, pourquoi vous désoler? Ces yeux que l'on admire, c'est votre intelligence qui les éclaire, et ce sourire qui charme est bien le reflet de votre belle âme.

Laissez-vous donc chérir ; que l'amour vienne par les yeux s'il le veut, mais attachez-vous le si bien que si un jour on devait déplorer la pâleur de vos joues ou le peu d'éclat de votre regard, lui au moins, voyant plus loin et plus profond, ne s'en aperçoive pas.

Mlle Routhier tenait le rôle de Mme de Verlières avec la distinction et l'élégance de la vraie femme du monde, laissant toutefois percer, à certains endroits, des sentiments et une émotion charmante chez Mme de Verlières et qui semblait bien naturelle chez Mlle Routhier.

Mlle Routhier portait un costume sobre et élégant, aussi correct que son jeu. Toilette de crêpon bleu-blanc semé un peu partout de grands iris. Jupons 1830, grande largeur, garni dans le bas d'un triple rouleau de velours héliotrope. Corsage : manches drapées, grands revers ouvrant sur un devant de bengaline de soie bleue et garni de velours héliotrope.

M. Chaloult a joué son M. de Lanay avec une conviction et une aisance vraiment remarquables chez un homme qui en est à ses débuts.

Après le *Post-scriptum*, nous avons entendu de nouveau la petite opérette jouée il y a quelques semaines dans un salon de la rue Saint-Louis : *La laitière du Trianon*.

Mlle Casault a certainement une voix merveilleuse : nous ne pouvons nous lasser d'en admirer la pureté et la fraîcheur, sans compter qu'elle était charmante, les cheveux poudrés et coiffée d'un grand chapeau couvert de plumes de la couleur de ses joues.

Charmant aussi, l'intéressant marquis de Brunoyc, interprété par le vicomte de Saint-Phalle. Il a eu une véritable ovation dans la délicieuse romance de *Brunette*.

Le même soir, vers minuit, nous sommes allés à un bal donné au *Tara Hall* par la quatrième compagnie du 8e bataillon.

Nos yeux étaient presque déshabitués de ce ravissant coup d'œil d'un bal battant son plein. Ces fraîches toilettes de jeunes filles, ces physionomies animées, ces danseurs entraînants, la musique en cadence, les décorations, les lumières, tout cela produit un véritable éblouissement.

On nous a raconté qu'au début de la soirée deux gros canons chargés de roses avaient fait explosion. Quelle jolie idée ! Elle est au moins gracieuse, si elle n'est pas militaire.

Espérons que ces pièces meurtrières déchargeront encore longtemps sur nos têtes des pluies de fleurs.

PAÛLE.

CARNET D'UN MONDAIN.

M. et Mme Ernest Pacaud, et M. L. F. Pineault, M. P. P., de Québec, étaient de passage en ville dimanche soir et ont pris, lundi matin, le train du *Hudson and Delaware* pour New-York, où ils passeront la semaine.

LES DRAMES SACRÉS.

Nous extrayons du *Gaulois* les quelques lignes qui suivent sur Gounod, dont peu de personnes connaissent la carrière en détail.

Nous reproduisons aussi quelques vers des *Drames sacrés*, la magnifique pièce que MM. Armand Sylvestre et Eugène Morand ont écrite et dont Gounod a composé la musique.

Prologue en dix tableaux en vers par MM. Armand Sylvestre et Eugène Morand, avec musique de M. Charles Gounod, représentés au théâtre du Vaudeville, à Paris.

L'illustre maître à qui la foi vient d'inspirer la musique suave et profonde des *Drames sacrés* semble — à voir l'empressement qu'il a mis à collaborer à l'œuvre de MM. Armand Sylvestre et Eugène Morand — retourner avec une joie sans réserve aux nobles et pures imaginations de sa jeunesse. L'auteur de ces magnifiques oratorios qui ont noms *Rédemption* et *Mors et vita* avait, en effet, au seuil de sa vie artistique, manifesté un penchant des plus vifs pour la musique d'église.

Aussi ses premiers ouvrages reflètent-ils de la façon la plus pénétrante et la plus ingénue cet état d'âme particulier. Ce sont des messes empreintes d'un sentiment profond, simple et touchant.

Une d'elles, exécuté à l'église Saint-Louis-des-Français, lui valut un titre d'une rare distinction, celui de maître de chapelle à vie, faveur qui n'avait été encore obtenue par aucun pensionnaire du gouvernement français.

Le savait-on ? Grand prix de Rome à l'âge de vingt et un ans, Gounod faillit, à la Villa-Médicis, abandonner la carrière à laquelle ses dons prestigieux le destinaient, pour entrer dans les ordres, tant la musique sacrée, dont il venait de goûter et de sentir l'ineffable séduction, avait développé en lui l'idéal religieux.

C'est encore une messe qui attirera l'attention sur lui, à Vienne, en 1843, au premier voyage qu'il entreprendra après avoir quitté la Ville-Eternelle. De retour à Paris, il accepte les fonctions de maître de chapelle aux Missions étrangères, fonctions qu'il occupe jusqu'en 1848. Et c'est l'année suivante que Gounod fait exécuter à Saint-Eustache la messe qui va être le point de départ de sa célébrité.

Cette messe est une révélation pour le monde artistique. Pauline Viardot, alors dans tout l'éclat de sa renommée, veut voir l'auteur et le complimenter en personne. — "Écrivez donc une œuvre pour l'Opéra," dit-elle au jeune musicien, dont elle a pressenti le génie. Et, deux ans après, Charles Gounod se présente à l'Académie nationale de musique avec *Sapho*, un opéra en trois actes, dont le livret lui a été fourni par son jeune ami, Emile Augier.

L'originalité distinctive de Gounod est déjà si apparente que c'est lui que Ponsard choisit pour écrire la musique des chœurs de son *Ulysse* au Théâtre-Français. Et voici que Scribe, le collaborateur de Meyerbeer et d'Auber, écrit à son intention, avec Germain Delavigne, un livre en cinq actes, la *Nonne sanglante*, ouvrage qui est représenté, à l'Opéra, en 1854. Mais le jeune musicien, considéré déjà comme un maître, sent bien qu'il n'a pas rencontré le collaborateur qui doit aider à l'entier épanouissement de ses facultés. Ce collaborateur va se présenter tout à coup et de la façon la plus imprévue dans la personne de Michel Carré, qui vient de contracter avec Jules Barbier une association littéraire des plus étroites. Et c'est, en effet, de cette triple collaboration que jaillit cette série de chefs-d'œuvre représentés avec tant d'éclat au Théâtre-Lyrique, sous l'habile direction de M. Léon Carvalho, de 1858 à 1867 : *Le médecin malgré lui*, *Faust*, *Philémon et Beaucis*, *Mireille*, *La reine de Saba*, et *Roméo et Juliette*, dont l'Opéra vient de fêter la centième représentation à ce théâtre.

Un autre que Gounod eût, après un labeur aussi glo-

rieux, aspiré au repos. L'illustre compositeur se sentait, au contraire, prêt à conquérir de nouveaux lauriers. C'est pourquoi nous le verrons, après les poignantes émotions de la guerre — dont il avait ressenti les effets plus que tout autre, car Gounod est d'une sensibilité extrême — reprendre la plume et nous donner, à partir de 1872 : les *Deux reines*, au théâtre Ventadour ; les chœurs de la *Jeanne d'Arc* de Jules Barbier, *Cinq-Mars*, au Théâtre-Lyrique ; *Polyeucte* et le *Tribut de Zamora*, à l'Opéra. Cette dernière œuvre est de 1882. La même année, on exécute à Birmingham son oratorio *Rédemption*, qui est suivi, trois ans après, par un nouvel oratorio : *Mors et vita*, auquel le monde musical fait le même accueil enthousiaste.

Voici que Charles Gounod reparait, aujourd'hui, devant le public français.

A l'âge de soixante-quinze ans, après avoir parcouru une des carrières les plus glorieuses et les mieux remplies que l'on connaisse, après avoir écrit cinquante actes lyriques, deux symphonies, six recueils de vingt mélodies chaque — et quelles mélodies ! — il vient de se retremper dans l'eau vive de ses inspirations premières pour nous donner de nouvelles joies artistiques. Tous ceux qui assisteront à la représentation des *Drames sacrés* se pénétreront bien vite de cette idée que le génie reste jeune, puissant et limpide, en dépit des années, quand il s'alimente, comme celui de Gounod, aux sources immortelles de la beauté et de la vérité.

A quelqu'un qui demandait naguère à l'illustre auteur de *Faust* quelques souvenirs sur sa vie, le maître répondait ces paroles simples et exquis : " Ma vie ? Elle est dans ma musique..." En effet, Gounod est de ceux qui se retrouvent tout entiers dans leur art. On s'en convainc en allant écouter la tendre, poétique, profonde, ineffable musique des *Drames sacrés*.

ANGE GALDEMAR.

Citons maintenant quelques extraits des vers superbes des *Drames sacrés* :

Jésus, après avoir chassé du temple les marchands.

Pardonne-moi, Seigneur, si j'ai pu te déplaire !
Tu n'avais pas armé mon bras pour la colère ;
Mais leur crime est trop grand, si grand soit ton pardon !
— Vendeurs d'or, c'est pour vous qu'un jour on verra
La terre, par mon sang vainement rachetée, [donc
Aux gouffres de l'enfer encor précipitée,
Et, malgré le salut né de ma passion,
L'âme humaine rendue à la tentation,
La conscience au fond des êtres abolie,
L'humanité de crimes et de remords remplie,
L'idéal déserté pour les lucres mauvais,
La misère éternelle assise aux noirs chevets,
Près du pauvre sans pain le riche sans aumône,
Le bien foulé par terre et le mal sur un trône...
Marchands d'âmes, en vérité, je vous le dis,
Dieu me pardonnera de vous avoir maudits !

ARMAND SYLVESTRE.

LE CHRIST AUX LIMBES.

L'ombre de l'amant.

Christ, mon cœur a brûlé toujours des mêmes flammes
Et n'a servi qu'un Dieu. Puisqu'il faut dans les âmes,
Ces champs où vous avez semé,
Que le grain pur, tombé de votre main, fermente,
Et que vous m'aviez fait, Seigneur, une âme aimante,
Simplement, j'ai toujours aimé.

Mais aussi j'ai souffert, oh ! de quelles blessures !
Ainsi qu'un char qui va par des routes peu sûres,
Chacun de mes jours en passant
Me broyait sous sa roue, et le ciel qui se dore
De la pourpre des soirs sanglants et de l'aurore
Est élaboussé de mon sang.

EUGÈNE MORAND

Pour finir, deux strophes prises au hasard :
Car je suis la rançon des humaines douleurs.
Dans les sillons amers qu'avaient creusés les pleurs,
Mon sang répandra des rosées,
Et je veux tant souffrir pour apaiser le ciel,
Que, mon cœur de la terre ayant bu tout le fiel,
Se tariront du mal les sources épuisées.

ARMAND SYLVESTRE.

Et celle-ci :

Marie de Magdala.

Et tous vous m'apportez vos offrandes sans nombre,
Publicains au grand jour, Phariséens dans l'ombre,
Pour qu'il vous soit, quand vient l'heure chère aux
Donné de voir, parmi l'or et les diamants, [amants,
Mon sein pâle monter lentement de ses voiles,
Lever d'astre au milieu du monde des étoiles.

EUGÈNE MORAND.

Le prince Roland Bonaparte, arrivé à New-York par la *Champagne*, est un fervent américaniste, dont la sympathie pour le peuple de ce continent est bien connue. Il compte faire un voyage d'études au cours duquel il se rendra dans les territoires indiens pour y étudier l'anthropologie des derniers Peaux-Rouges, dont la race aura, dans quelques années, disparu du sol de l'Union.

Le prince compte également visiter les antiquités indigènes du Colorado et du Nouveau-Mexique, puis, après un arrêt assez long à l'exposition de Chicago, revenir par le Canada, où il compte de nombreuses amitiés.

UN MONDAIN.

Entre deux jeunes filles à la laïque :

— Que deviendra grand'maman après sa mort ?
— Oiseau, sans doute.
— Alors elle sera *chouette* !

En police correctionnelle.

Le président. — Accusé, êtes-vous marié ?

L'accusé. — Monsieur le président a peut-être une fille ?

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef : Louis-H. Taché.
809, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 1579.

Éditeur, secrétaire de la rédaction et administrateur : Edouard Delpit.
715, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enregistrée ou mandat postal.

L'OPINION PUBLIQUE.

LES HOMMES DU JOUR

GALERIE DE PORTRAITS CANADIENS

PARAISANT PAR SÉRIES

MONUMENT ÉRIGÉ À LA GLOIRE DE LA CONFÉDÉRATION
CANADIENNE

GRANDE ÉDITION:

50 CENTIMS LA SÉRIE

ÉDITION POPULAIRE:

15 CENTIMS LA SÉRIE

Chaque série comprendra le portrait, la biographie et le fac-simile d'une lettre ou d'un écrit autographe du sujet. Il n'y aura pas plus de deux séries par mois, et pas plus de cent séries en tout.

Toutes les biographies seront signées par des écrivains distingués.

La grande Édition se vend au prix de 50 centims la série.

L'Édition populaire se vend au prix de 15 centims la série.

La souscription n'est prise que pour l'ouvrage au complet.

ECHANTILLONS ENVOYÉS À DEMANDE

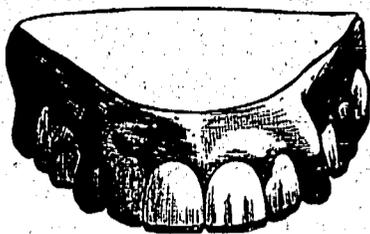
Souscrivez aux "HOMMES DU JOUR" pour avoir sous les yeux le portrait, la vie, le caractère et l'écriture des hommes éminents de votre pays.

L'expédition des numéros de l'Édition populaire se fera par la poste, et la collection, périodiquement, par les agents ou par la malle.

Adressez : LE DIRECTEUR,

"LES HOMMES DU JOUR"

B. P. No. 1579, MONTREAL.



Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.
Nouveau métal pour palais, extra léger.
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

Dr. BROSSEAU
7, rue St-Laurent, Montréal.

LOTÉRIE DU PEUPLE

La seule autorisée par la législature de Québec.

10-CENTS-10

PROCHAIN TIRAGE

Mardi, le 25 Avril 1893.

NOMENCLATURE DES LOTS

1 lot valant	\$ 1.000 00	\$ 1.000 00
1 do	500 00	500 00
1 do	250 00	250 00
1 do	100 00	100 00
2 lots valant	50 00	100 00
5 do	25 00	125 00
25 do	5 00	125 00
100 do	2 50	250 00
500 do	1 00	500 00

LOTS APPROXIMATIFS

100 lots valant	\$ 2 50	\$ 250 00
100 do	1 00	100 00
999 do	1 00	999 00
999 do	1 00	999 00

2834 lots valant \$ 5.298 00

11 BILLETS POUR \$1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.

Bureau principal: 78, rue Saint-Laurent, Montréal.
P. O. Boite 987.

ED. C. LALONDE, gerant.

On demande des agents.

LE CHOIX DE MEDIUMS

constitue principalement l'annonce profitable.

Quand vous songez à annoncer, rappelez-vous que l'impulsion extraordinaire donnée au journal

LE MONDE

par l'adoption d'un programme nettement indépendant, la réorganisation de sa rédaction et de tous les services administratifs ont eu pour effet **DE DOUBLER LE CHIFFRE RÉGULIER DE SON TIRAGE.**

C'est maintenant au commerce et à l'industrie à tirer parti de cette grande publicité du "MONDE," qui s'adresse à tout le public canadien, sans exception de parti.

Rappelez-vous que c'est le

SEUL JOURNAL INDEPENDANT
DU CANADA.

TELEPHONE BELL: 6122.

LOUIS PLAMONDON

Successor d'ARCADE DEPATIE

Cigares, Tabacs, Pipes, etc.

GROS ET DETAIL

No 1832, rue Sainte-Catherine.

CIGARES HAVANE ET TABAC CANADIEN, UNE SPÉCIALITÉ.

L'Opinion Publique

POLITIQUE, LITTÉRATURE, THÉÂTRE,
MONDANITÉS.

PARAIT CHAQUE VENDREDI.

Abonnement: \$2.00 par an; \$1.00 pour six mois—payable d'avance.
\$2.50 par an—payable dans l'année.

Prix du numéro: 5 CENTIMS.

Rédaction et administration:

L'OPINION PUBLIQUE,

B. P. No. 2071,

Bureaux: Bâtisse New-York Life, 715, MONTREAL, CANADA.

AUX COLLABORATEURS:

TOUTE COLLABORATION ACCEPTÉE SERA PAYÉE.

LA BIBLIOTHEQUE FRANCAISE

Si on veut se faire une idée de l'importance de cette publication et des services qu'elle peut rendre par la diffusion de la belle et saine littérature, on n'a qu'à parcourir la liste des volumes déjà parus: "Monsieur Barnes de New-York," — "Mon oncle et mon curé," — "Vaillante," — "La neuvainé de Colette," — "Aurette," — "Jean de Kerdren," sont autant de chefs-d'œuvre. Par la beauté du style, la pureté de la morale, l'intérêt dramatique qui s'y déroule, le jeu des passions, qui y sont étudiées sur le vif, ces livres charment également le lettré, la jeune fille et celui qui ne cherche dans un livre qu'un agréable délassement.

Le dernier de la série "Jean de Kerdren" que nous venons de recevoir est l'œuvre maîtresse d'un écrivain dont l'apparition récente sur la scène littéraire a été accueillie avec un véritable enthousiasme par toute la France. Nous voulons parler de "Jeanne Schultz," dont on a pu apprécier les brillantes qualités dans "La neuvainé de Colette."

Ce volume est en vente chez les libraires et dans les dépôts de journaux. On peut aussi se le procurer en envoyant 15 centims en timbres-poste aux éditeurs, No 25, rue Saint-Gabriel, Montréal.

Assurance Maritime.

CIE D'ASSURANCE MARITIME "BRITISH AND FOREIGN," de Liverpool.
Do do do "RELIANCE," de Liverpool.

Polices ouvertes offertes aux importateurs.

Bureau central pour le Canada: — MONTREAL.
EDWARD L. BOND, agent principal.

ASSURANCES:—

FEU: "London Assurance Corporation."
ACCIDENTS: "Norwich and London."
VITRES: "Lloyds Plate Glass."

EDWARD L. BOND, 30, rue St-François-Xavier, MONTREAL.